



N° 90 | octobre 2024



Édito

Fabrice Boudjaaba, Marie Gaille, Pascale Goetschel, Maria-Teresa Pontois, Stéphanie Vermeersch

Le mois d'octobre s'achève pour l'institut sur une série d'événements qui ont rassemblé des collègues autour de réalisations, travaux, dispositifs de recherche qui sont autant d'enjeux de politique scientifique [p2]

ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

L'anthropologie en partage, un premier focus couronné de succès

Le premier focus de CNRS Sciences humaines & sociales a été consacré à l'anthropologie, l'une des disciplines valorisées dans le positionnement stratégique de l'institut [p18]

VALORISATION

GarganText 007 : la complexité de vos données devient votre atout

L'équipe de GarganText est heureuse de vous annoncer sa version 007, la boîte à outils pour la cartographie collaborative des données textuelles [p24]

VIE DES RÉSEAUX

PHEDRA : un réseau pour une histoire européenne du droit des affaires

L'IRN PHEDRA développe une approche concertée de la recherche sur l'histoire du droit des affaires appréhendée dans son « écosystème européen » [p27]

À L'HORIZON

Musique et politique en Ukraine (2004-2024) : création sonore, exil et enjeux de genre

La création musicale n'est pas déconnectée de la notion de diplomatie [p29]

ZOOM SUR...

Soutenir des recherches au long cours : les SOSI

Les dispositifs de soutien et de financement des recherches en SHS sont multiples et même foisonnants [p31]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Les articles scientifiques des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales au CNRS en libre accès entre 2020 et 2022 [p5]

À PROPOS

Matière Matérialité : le 36^e congrès mondial du Comité International d'Histoire de l'Art (CIHA)

Évènement scientifique majeur de l'année 2024 pour la communauté internationale de l'histoire de l'art, cette édition restera marquante dans l'histoire des congrès du CIHA par son ampleur et sa diversité [p11]

TROIS QUESTIONS À...

Valérie Lemarchandel, sur la Fondation pour la Recherche Médicale

Valérie Lemarchandel, directrice scientifique de la FRM, revient sur les missions et activités de la Fondation et sur l'intérêt qu'elle présente pour les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales [p13]

OUTLS DE LA RECHERCHE

Digit_Hum : dix ans de partage autour des humanités numériques

Lancée en 2014, Digit_Hum s'est donnée pour objectif de constituer une archive des humanités numériques en train de se faire et de proposer un espace de discussion et de réflexion sur celles-ci [p15]

LIVRE

REVUE

PHOTO

À LA UNE



Jeunes Françaises contemporaines, sous la direction de Anja Durovic, Nicolas Duvoux, CNRS Éditions, 2024

La jeunesse française a connu de profondes mutations : l'allongement de la durée de la formation, la précarisation

de l'entrée dans la vie active, les difficultés toujours plus grandes d'accéder à un logement, etc. Loin de la vision parfois tronquée proposée par les médias, ce livre réunit de manière synthétique l'ensemble des savoirs solides sur les jeunes françaises contemporaines [...]

[voir toutes les publications](#)



La revue *Sciences Sociales et Santé* publie principalement des travaux de recherche qui s'appuient sur des données originales. Elle a pour ambition de favoriser le dialogue entre

les disciplines de sciences humaines, sociales et médicales d'une part, avec les parties prenantes des systèmes de santé de France ou d'autres pays, notamment francophones, d'autre part. *Sciences Sociales et Santé* a été fondée en 1982 par des chercheuses et chercheurs qui portaient un projet aussi ambitieux que clairvoyant [...]

[voir toutes les publications](#)



Sciaux et tampons sur un document des archives royales du Panjauranga

© Joseph GOBIN/IRPAE/CNRS Image



Édito

CNRS Sciences humaines & sociales

Fabrice Boudjaaba, directeur adjoint

Marie Gaille, directrice

Pascale Goetschel, directrice adjointe scientifique

Maria-Teresa Pontois, responsable du pôle Innovation, valorisation et partenariats industriels

Stéphanie Vermeersch, directrice adjointe scientifique

Le mois d'octobre s'achève pour CNRS Sciences humaines & sociales sur une série d'événements qui ont rassemblé, depuis le début de la rentrée académique, des collègues autour de réalisations, travaux, dispositifs de recherche qui sont autant d'enjeux de politique scientifique. Ces événements, qui seront décrits ci-dessous tour à tour, constituent des temps d'interaction indispensables à même de garantir un partage et une coordination autour des positionnements stratégiques de l'institut entre celui-ci, les chercheuses et chercheurs, les ingénieures et les personnels d'accompagnement de la recherche, les laboratoires et les réseaux.

Depuis trois ans, l'équipe de direction de CNRS Sciences humaines & sociales s'attache, comme les autres instituts et le CNRS dans son ensemble, à proposer des temps de rencontre aux membres des laboratoires : journée des entrants ; journée des directeurs et directrices de laboratoire — désormais partagée avec les porteurs de réseaux et de programmes ; réunion spécifique avec les directrices et directeurs des laboratoires à l'étranger et, depuis l'an dernier, des responsables de réseaux nationaux ; journée des responsables administratifs. En outre, le CNRS entend proposer des échanges collectifs aux chercheuses et chercheurs du CNRS à différents moments de leur carrière. L'institut organise en ce sens deux moments annuels, d'une part avec les collègues entrés il y a trois ans, d'autre part, avec ceux entrés il y a sept ans. Dans un cas comme dans l'autre, l'hypothèse est qu'il s'agit d'un moment charnière dans la carrière de chercheur ou chercheuse au CNRS : le premier intervient alors que la chercheuse ou le chercheur est pleinement intégré au CNRS, le second quand la direction de recherche devient un horizon proche pour beaucoup d'entre eux.

Les événements présentés ci-dessous obéissent à une logique différente, dans la mesure où chacun est directement lié à des enjeux de stratégie spécifique ou des dispositifs que l'institut a mis en place ou poursuivis, et sur lesquels, à un moment donné, il estime nécessaire de prendre un temps de réflexion collective, pour faire un bilan d'étape et faire évoluer si nécessaire sa stratégie, ou l'approfondir.

Le 27 septembre, a eu lieu au siège du CNRS une [journée de restitution](#) constituant un premier bilan de l'appel lancé par l'institut en 2023 autour des « méthodologies des sciences partagées ». Rappelons que cet appel avait pour objectif d'accompagner des recherches marquées par une forte dimension réflexive relative à des questionnements scientifiques, des procédures, des enquêtes, des collectes de données ou une diffusion de résultats communs entre chercheuses et chercheurs d'une part, et actrices et acteurs sociaux hors champ académique de l'autre — en particulier sur le volet méthodologique de la recherche.

La journée a réuni la quasi-totalité des équipes lauréates issues de différentes disciplines, de l'anthropologie à la sociologie en passant par l'archéologie, l'histoire, les sciences juridiques ou du territoire, mais aussi des collègues témoignant de leur intérêt pour cet enjeu. Alternant la présentation de projets terminés ou en cours avec la tenue de trois tables rondes, nourrie de discussions et propositions, elle a permis de comprendre comment s'était très concrètement nouée et déroulée la coopération entre membres d'associations, collectifs de citoyennes, représentants de différentes professions, collectivités locales, chercheuses et chercheurs. Restituer des gestes artisanaux, faire des observations hydrographiques fines, observer la mise en valeur de patrimoines locaux, comprendre les inégalités sociales de santé ou le non recours au soin, se mettre en recherche avec des enfants ou des militants d'agroécologie : telles ont été quelques-unes des thématiques abordées.

Parmi les éléments à retenir, peuvent être cités : l'intérêt — mais aussi les difficultés — de la construction de questions communes de recherche, celles-ci étant susceptibles d'évoluer au cours du projet ; la mise en place de réseaux d'observation, et la plus-value apportée par leur animation ; l'installation d'ateliers participatifs (cartographie, création...) ; la proposition de scénarios (pour faire émerger la parole ou proposer des parcours de soin par exemple).

À partir d'une table ronde animée par plusieurs membres du [Centre Internet et société](#) (CIS, UPR2000, CNRS), l'accent a également été mis sur les modalités de partage des savoirs : quelles plates-formes, quels dispositifs de dissémination, quels « lieux numériques » choisir ? Où vont les savoirs et pour qui ? Forts de la notion de « justice cognitive », les intervenants ont insisté sur l'intérêt de se tourner vers des formules de science ouverte, tout en insistant sur les fortes contraintes liées aux outils et à la nécessité de répondre à des besoins spécifiques.

Les éventuels questionnements n'ont pas été éludés : où et quand s'arrête la participation ? Les membres du projet sont-ils toujours d'accord sur l'évolution des questions de recherche ? Ont-ils assez mesuré les implications de la recherche ? D'autres préoccupations ont surgi : quelle montée en généralité, quelle transposition à d'autres terrains, quelle médiation scientifique, quelles écritures, quels usages des résultats, quelle pérennité des actions ? Sur un autre plan, plusieurs collègues se sont inquiétés de la prise en compte dans les carrières du recours aux démarches participatives.

Toutes et tous ont convenu de la nécessité de capitaliser sur les projets. Entre volonté de partager les retours d'expériences, aide à la construction de projets collaboratifs, travail sur d'éventuels contrats de participation, réflexion autour d'outils juridiques,

plusieurs pistes de prolongement ont été envisagées. En définitive, il est apparu que l'appel avait non seulement permis à des équipes de mener des démarches expérimentales mais encore de s'interroger de manière fine sur leur mise en œuvre. Au-delà du souhait de pérenniser ce dispositif, des propositions ont été faites pour poursuivre la réflexion et l'action autour de la mise en place d'outils juridiques dédiés comme sur des possibilités renforcées et visibles d'accompagnement.

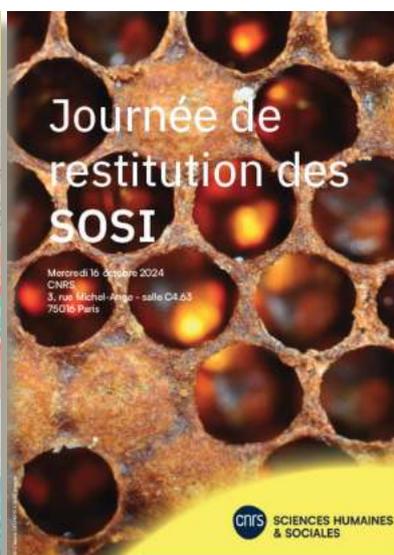
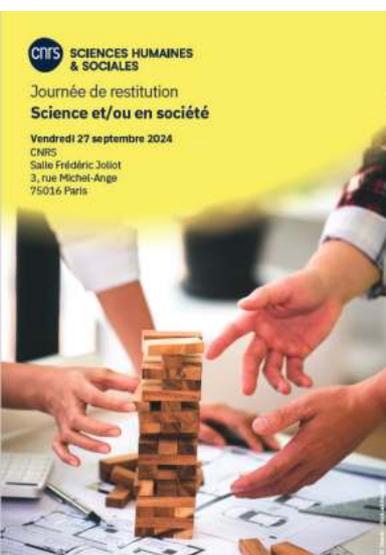
Les 14 et 15 octobre, s'est tenu au siège du CNRS à l'auditorium Marie Curie, le colloque « **Les sciences humaines et sociales et l'interdisciplinarité** ». Alors que l'institut travaille depuis plusieurs années de façon à renforcer les actions interdisciplinaires de ses communautés, ainsi que leur visibilité (mise en place des SEPIA¹, chargés de mission en lien avec des thématiques interdisciplinaires, rubrique dans la Lettre de l'institut, veille interdisciplinaire et aide à la constitution de *consortia*), nous avons voulu prendre le temps d'une grande respiration collective pour faire le point sur les difficultés rencontrées par nos communautés dans les collaborations interdisciplinaires, pour mieux imaginer la suite. La retranscription en direct a permis de recueillir l'ensemble des échanges que nous espérons mettre à disposition de toutes et tous dans le courant de l'année. D'ores et déjà, nous pouvons souligner que ce moment a suscité l'intérêt, puisque près de 200 personnes se sont inscrites et plus d'une centaine ont été présentes chaque jour. Les tables rondes ont permis à des chercheuses et chercheurs inscrits dans des démarches interdisciplinaires ou à des collègues occupant des postes privilégiés d'observation sur l'interdisciplinarité d'exposer leur vision ou leur expérience de l'interdisciplinarité ; tandis que six binômes de chercheurs, associant un chercheur en sciences humaines et sociales et un chercheur d'un autre domaine — sociologues, anthropologues ou encore juristes accompagnés d'océanographes, médecins ou chimistes — ont raconté l'arrière-cuisine de leurs collaborations. Entre autres éléments, ont été par exemple soulignés l'importance du temps des échanges et de l'acculturation réciproque ; l'intérêt de lieux de l'interdisciplinarité pour travailler hors des contraintes quotidiennes ; l'utilité de déconstruire également l'unité des sciences humaines et sociales pour comprendre les

positionnements variés ou la nécessité d'une relation différente avec les sciences dites « dures » ; l'utilité de soutiens à l'amorçage de projets sur un temps dépassant une année, autorisant la prise de risque d'une collaboration scientifique interdisciplinaire et jouant un rôle essentiel dans l'interconnaissance indispensable à une recherche interdisciplinaire au long cours... Les conférences d'ouverture (Bernard Lahire, directeur de recherche au CNRS) et de clôture (Scott Frickell, professeur de sociologie à Brown University) ont permis de mettre notamment en lumière l'intérêt, pour des objets de recherche abordés jusqu'alors d'un point de vue disciplinaire, des contributions d'autres disciplines que les sciences humaines et sociales, ainsi que les difficultés de tenir des lieux de collaboration interdisciplinaire sur le temps long, les disciplines jouant comme des forces de rappel très fortes.

Le 16 octobre, ont été réunis également au siège du CNRS les porteurs des dix premiers SOSI (pour **Suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions**) pour une journée de restitution autour de ce nouveau dispositif de soutien à des programmes d'enquête en sciences humaines et sociales inscrits sur le long terme. Faisant le constat que la très grande majorité des appels à projets financés proposaient des temporalités courtes allant rarement au-delà de cinq ans, l'institut a souhaité mettre en place ce dispositif de soutien pour des projets allant de cinq à dix ans et qui s'apparentent de ce point de vue à des sortes d'observatoires des phénomènes sociaux.

Les dix SOSI présentés sont de nature très diverse et à des stades d'élaboration variés ; ils relèvent de champs disciplinaires très différents. Certains permettent de prolonger des enquêtes ou d'actualiser des outils qui n'ont pu être complètement achevés dans la temporalité de leur financement initial sur projet ; d'autres sont des projets qui débutent mais dont on sait que la durée est une condition indispensable de réalisation, soit qu'ils proposent le suivi longitudinal d'individus, soit qu'ils reposent sur la répétition d'une procédure de collecte à différents moments afin de bénéficier, à terme, d'une profondeur historique suffisante pour permettre d'identifier des évolutions et offrir un cadre d'analyse comparatif.

1. Soutien à l'émergence de projets interdisciplinaires.



Les porteurs de ces projets se sont réjouis de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif qui offre à leur enquête un cadre stable sur le plan institutionnel, souvent utile à faire valoir auprès des partenaires académiques et extra-académiques, et une plus grande liberté de gestion que les programmes financés dont ils ont pu bénéficier par ailleurs.

Ces SOSI n'ont cependant pas vocation à porter l'intégralité de ces programmes de recherche mais à leur offrir un cadre et un soutien complémentaire pour éviter les « ruptures de charge » inhérentes aux dispositifs de financement via la réponse à des appels à projets successifs.

Des points de jonction et des collaborations possibles sont apparus entre différents SOSI qui s'intéressent aux questions de santé au travail, notamment sur un plan méthodologique, chacun d'entre eux développant des échanges nombreux avec les praticiens et la société en général. Des préoccupations communes en termes de droit des données et des personnes ont également fait jour ; elles pourront bénéficier d'un accompagnement de l'institut et sans doute du Comité d'éthique opérationnel mis en place par l'institut.

Enfin, l'institut a renoué avec un événement qui a accompagné le développement de l'innovation en sciences humaines et sociales et la communication à son sujet : le salon *Innovatives SHS*. Il en a renouvelé la formule cette année pour sa sixième édition, en proposant une journée de présentation et de discussion collective, les *Rencontres Innov'SHS*, à la Maison de l'Amérique latine, à Paris.

Les communautés de sciences humaines et sociales et les projets innovants issus de nos laboratoires, qui intéressent de plus en plus les parties prenantes de la société et le monde socio-économique mais également les organisations publiques et les institutions, ont été mis à l'honneur.

Autour de six tables rondes, les chercheuses et chercheurs, les représentants d'institutions, les entrepreneurs et les acteurs politiques ont échangé sur des thématiques qui avaient déjà été abordées dans les précédentes éditions, comme la santé, le patrimoine, la mobilité, mais aussi sur des nouveaux sujets — l'art, les médias et la perception, les jeux éducatifs et *last but not least*, la cyber sécurité.

Les sciences humaines et sociales ont montré la richesse et la complémentarité des approches pluridisciplinaires et interdisciplinaires et proposé des dispositifs d'innovation éclairants pour la société et les décideurs.

Les lauréats du prix de l'innovation en sciences humaines et sociales

► Professeur à l'université de Poitiers, rattaché au [Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage \(CeRCA, UMR7295, CNRS / Université de Poitiers\)](#), Éric Lambert a coordonné le projet DysApp, un jeu vidéo sur tablette tactile permettant la pratique de la motricité fine et de la planification visuo-motrice, tout en maintenant la motivation des élèves par son aspect ludique.

► Directrice de recherche CNRS à l'[Institut Jean-Nicod \(IJN, UMR8129, CNRS / ENS-PSL\)](#) Alda Mari a développé avec Farah Benamara, informaticienne, un outil de veille sur les réseaux sociaux en cas de crise écologique, intitulé INTACT. Il vise à détecter les urgences et à fournir aux opérationnels et décideurs les informations nécessaires pour agir sur le terrain.

► Ingénieure de recherche au [Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne \(CESSP, UMR8209, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne\)](#), Salma Mesmoudi a conçu ODLab pour aider à la mutualisation des serveurs et des compétences dans le domaine de la neuro-imagerie et des pathologies cérébrales, en répondant à un besoin exprimé au sein du programme 13-Novembre.

Pas de stands d'exposants pour cette nouvelle édition, mais des salles pour prolonger les échanges entamés dans les tables rondes et surtout un prix, celui de l'innovation en SHS, attribué à trois lauréats par un jury indépendant et remis conjointement par le directeur général de la Fondation du CNRS, Michel Mortier, et par l'institut.

Nous remercions tous nos collègues pour leur implication essentielle dans ces événements et souhaitons à tous une excellente année académique.

Les articles scientifiques des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales au CNRS en libre accès entre 2020 et 2022

CNRS Sciences humaines & sociales a développé depuis plus d'une dizaine d'années l'outil RIBAC¹, pour recueillir directement auprès des chercheurs et chercheuses les données sur leurs publications scientifiques, quels que soient les supports, revues ou ouvrages et sur l'ensemble de leurs activités. Le rapport d'activité RIBAC est renseigné chaque année par près de 99 % des chercheurs. À partir des données collectées dans les RIBACs, l'institut publie tous les ans sur son site web et dans le rapport d'activité du CNRS, des données et des analyses sur les publications des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales.

Afin de promouvoir la science ouverte, le CNRS a publié en novembre 2019, sa [feuille de route pour la science ouverte](#). Dans ce cadre, dès 2020, il a été demandé aux chercheurs et chercheuses CNRS en sciences humaines et sociales d'enregistrer les références de leurs articles et chapitres d'ouvrages au préalable dans HAL pour les transférer ensuite dans leur fiche RIBAC.

À partir de la campagne RIBAC 2021, l'alimentation du rapport d'activité des chercheurs et chercheuses CNRS se fait en ajoutant dans HAL le texte intégral des articles de revues scientifique, sur la base des dispositions de la loi pour une République Numérique.

Cet article propose une analyse de l'évolution du taux d'articles scientifiques en libre accès des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales au CNRS entre 2020 et 2022.

l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et de l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist) du CNRS. Après plusieurs échanges et contrôles, les fichiers des articles scientifiques déclarés en 2020, 2021 et 2022 par les chercheurs et chercheuses de l'institut ont été enrichis avec un certain nombre d'informations comme la présence en libre accès et le type de libre accès (archive ouverte et/ou site éditeur). Il est à noter que la méthode utilisée par les équipes du BSO et de l'Inist pour repérer une publication en libre accès est basée sur la présence d'un DOI attribué uniquement par l'agence Crossref et le statut des publications renseignées dans l'outil UnpayWall qui moissonne des sites éditeurs et des archives ouvertes comme HAL. À titre d'information, l'Inist attribue des DOI DataCite qui sont différents des DOI Crossref et plutôt utilisés pour les corpus de données. Mais les DOI Crossref sont les DOI les plus utilisés par les grands éditeurs de revues.

Résultats

Taux d'ouverture global des articles scientifiques

Compte tenu de la méthodologie utilisée, basée sur la présence d'un DOI crossref, l'analyse du taux de libre accès des publications a été réalisée uniquement sur les articles scientifiques qui présente un taux de DOI suffisant (autour de 80 %) pour pouvoir appliquer la méthode. La proportion d'articles scientifiques possédant un DOI a évolué de 77 % en 2020 à 84 % en 2022 (Tableau 1).

Méthodologie

Les données sur lesquelles reposent les résultats ci-dessous ont été extraites de la rubrique 2.2 « publications scientifiques » des RIBACs des chercheurs et chercheuses de l'institut. Ceux-ci indexent eux-mêmes leurs publications à l'aide d'une liste fermée de 27 disciplines en sciences humaines et sociales. C'est la classification européenne de la *European Science Fondation* (ESF) en 27 catégories qui a été utilisée. Les données de publication sont déclaratives et ont été nettoyées par le pôle RIBAC de CNRS Sciences humaines & sociales. Ont été principalement vérifiés l'année de publication, le type de document (article si présence d'un ISSN), la nature de l'article (scientifique / non scientifique) et les identifiants DOI (*Digital Object Identifier*) manquants des articles ont été ajoutés s'ils existaient. Seules les publications de l'année calendaire sont prises en compte pour les calculs.

Pour le comptage de la part des publications ouvertes, CNRS Sciences humaines & sociales a travaillé avec les équipes du [Baromètre français de la Science Ouverte](#) (BSO) du ministère de

	articles 2022	articles 2021	articles 2020
nombre total	1877	2045	2363
nombre avec un DOI	1585	1629	1823
% avec un DOI	84 %	80 %	77 %
nombre avec un DOI Crossref	1511	1574	1703
% avec un DOI Crossref	81 %	77 %	72 %
nombre en Open Access (OA) avec DOI Crossref	1288	1330	1135
% d'articles ouverts méthode BSO par rapport aux publications possédant un DOI crossref	85 %	84 %	67 %
% d'articles ouverts possédant un DOI crossref par rapport aux publications totales	69 %	65 %	48 %

Tableau 1 : Taux de publication en libre accès pour les articles scientifiques collectés dans les rapports d'activité RIBAC des chercheurs et chercheuses CNRS Sciences humaines & sociales en 2020, 2021 et 2022 (sources RIBAC et BSO)

1. RIBAC - Recueil d'Informations pour un Observatoire des Activités de Recherche en SHS.

En revanche, même si le taux de DOI augmente depuis 2020, il reste relativement faible pour les chapitres d'ouvrage (a évolué de 31 % en 2020 à 44 % en 2022) pour pouvoir appliquer la méthode basée sur la présence d'un DOI.

Le taux de publication en libre accès pour les articles collectés dans les rapports d'activité RIBAC des chercheurs et chercheuses de CNRS Sciences humaines & sociales en 2020, 2021 et 2022 (sources RIBAC et BSO) est présenté dans le tableau 1. Les enrichissements des informations concernant le libre accès ont été faits tous les ans en mai de l'année N+1,5 par rapport à l'année de publication (par exemple : analyse en mai 2024 pour les publications de 2022) pour pouvoir comparer les résultats d'une année à l'autre. En effet, le taux d'ouverture des publications augmente au cours du temps.

On constate que le taux d'ouverture des publications 2021 a augmenté de 17 points par rapport aux publications 2020 et qu'il semble se stabiliser autour de 85 % pour les articles 2022.

Si l'on compare ces résultats des chercheurs et chercheuses CNRS en sciences humaines et sociales avec les résultats du taux d'accès ouvert des publications scientifiques françaises, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation publiés par le BSO, on observe également cette stabilisation du taux d'ouverture des publications 2022. Pour l'ensemble des publications françaises quel que soit le domaine disciplinaire, le **taux d'ouverture semble se stabiliser autour de 65 %** (contre 85 % pour les chercheurs et chercheuses CNRS Sciences humaines & sociales).

Si l'on tient compte du nombre total d'articles déclarés dans RIBAC et pas uniquement du nombre d'articles possédant un DOI Crossref, le taux d'ouverture diminue et se situe à 69 % pour 2022. Néanmoins, cette diminution est difficile à interpréter car nous n'avons aucune information sur l'ouverture des 20 % d'articles scientifiques qui n'ont pas de DOI Crossref.

Entre 2020 et 2022, on remarque une baisse notable de plus de 20 % du nombre d'articles de revue déclarés par les chercheurs et chercheuses dans leur RIBAC (de 2363 à 1877). Cela traduit vraisemblablement, au moins pour une partie, les difficultés rencontrées (et observées par le support RIBAC) par les chercheurs et chercheuses pour déposer le texte intégral des articles scientifiques dans HAL, qui doit répondre à des critères à la fois techniques et légaux pas toujours simples à appréhender. Ces difficultés se sont matérialisées par une augmentation très importante du nombre de messages reçu par l'assistance RIBAC. Dès la campagne 2020, le support RIBAC a échangé environ 3 000 messages, soit 100 % de messages supplémentaires par rapport à la campagne 2019. La majorité de ces messages supplémentaires concernait les dépôts sur HAL et les liens avec l'outil RIBAC comme, par exemple, l'impossibilité d'importer dans RIBAC les métadonnées de l'article si le texte intégral n'a pas été ajouté dans HAL, les difficultés pour reconstruire la version postprint de son article, le fait de ne pas attendre le retour de la modération HAL pour importer les métadonnées dans RIBAC, ou encore le type de version à déposer (préprint, postprint ou version éditeur²) en fonction de la politique de l'éditeur de la revue. Pour la campagne 2022, le nombre de messages a légèrement diminué mais représentait encore 70 % de messages supplémentaires par rapport au nombre de messages reçus en 2019. Par ailleurs, un certain nombre de chercheurs et chercheuses ne souhaitent pas déposer la version préprint de leur manuscrit sur HAL, c'est-à-dire la première version soumise à un éditeur, car elle n'a pas encore été relue par les pairs.

Taux d'ouverture des articles en fonction des sections du comité national des chercheurs et chercheuses

La répartition des articles scientifiques en libre accès a été analysée selon les sections du comité national auxquelles sont rattachés les chercheurs et chercheuses pour les années 2020 à 2022. Le taux d'accès ouvert est présenté en fonction de la section du chercheur dans la figure 1 et dans le tableau 2.

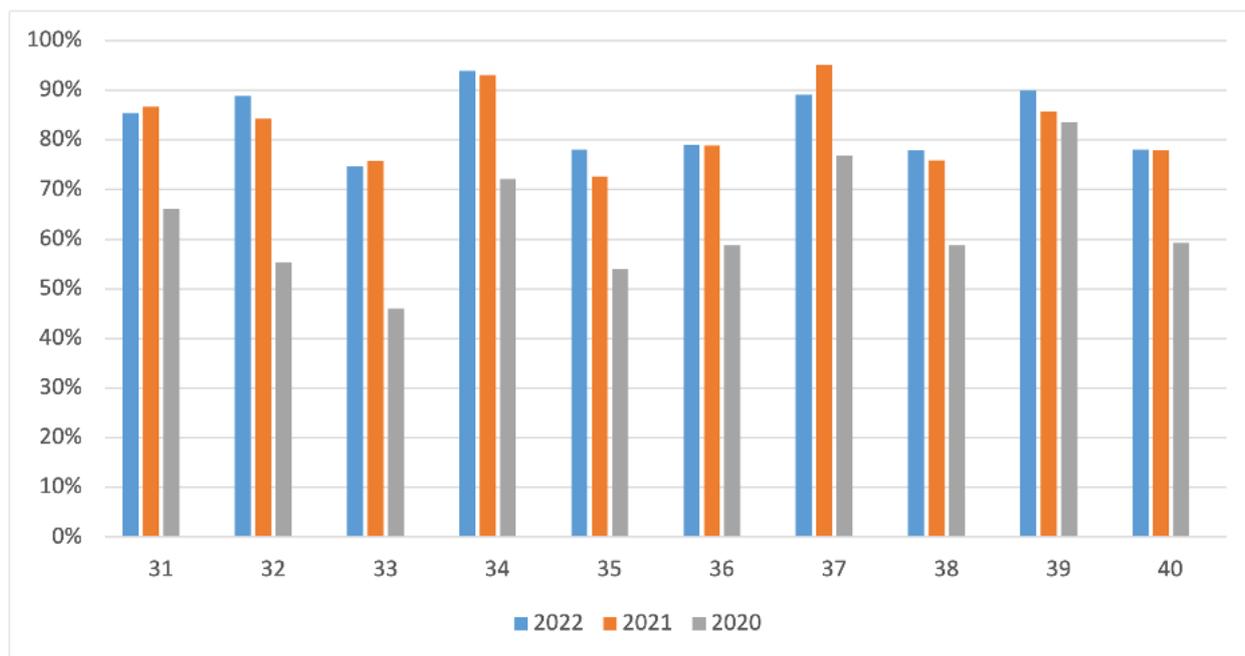


Figure 1 : Évolution du taux d'ouverture des articles de revues des chercheurs et chercheuses CNRS Sciences humaines & sociales de 2020 à 2022 par section du comité national Sources RIBAC - méthode BSO

2. Voir à ce sujet la rubrique [Questions juridiques](#) proposée par HAL.

sections du comité national du chercheur	% articles en OA* méthode BSO / nombre articles avec-DOI crossref		
	2022	2021	2020
31	85 %	87 %	66 %
32	89 %	84 %	55 %
33	75 %	76 %	46 %
34	94 %	93 %	72 %
35	78 %	73 %	54 %
36	79 %	79 %	59 %
37	89 %	95 %	77 %
38	78 %	76 %	59 %
39	90 %	86 %	84 %
40	78 %	78 %	59 %

Tableau 2 : Taux d'accès ouvert des articles scientifiques des chercheurs et chercheuses CNRS Sciences humaines & sociales avec un DOI Crossref, publiés en 2020, 2021 et 2022 en fonction des sections du comité national du chercheur publiant (sources RIBAC - BSO).
OA : Open Access

Comme habituellement dans la communauté des sciences humaines et sociales, il y a de fortes différences de pratiques selon les communautés. Pour les linguistes (section 34), les économistes (section 37) et les géographes (section 39), le taux d'ouverture des articles est relativement stable entre 2021 et 2022 autour de 90 %, plus élevé que la moyenne des SHS autour de 85 %. Pour cette même période ce taux d'ouverture est inférieur de presque 15 points autour de 75 % pour les historiennes de la section 33 et pour les chercheurs et chercheuses de la section 35 (Tableau 2). Ce résultat peut être rapproché du profil de

publications de ces différentes communautés SHS. Pour les linguistes et économistes du CNRS, plus de la moitié de leurs publications se fait sous la forme d'articles de revue et document de travail (sorte de préprint) alors que le support « revue » représente seulement environ 20 % des publications des historiens modernes et contemporains et des chercheurs en philosophie, littératures et art (Figure 2).

Taux d'ouverture des articles en fonction du domaine disciplinaire

Pour définir plus finement les pratiques de publication par domaine disciplinaire, est présenté dans le tableau 3 le taux d'ouverture des articles en fonction des 27 disciplines SHS. L'étude a été faite sur les 1 800 articles publiés en 2022 et indexés par les chercheurs eux-mêmes dans leur RIBAC ; 77 articles n'ont pas été indexés. Les résultats sont proposés selon un comptage fractionné car un article peut être indexé par le chercheur avec plusieurs domaines disciplinaires.

On retrouve les communautés déjà identifiées comme les linguistes (section 34), économistes (section 37) et géographes (section 39) qui publient des articles dont le taux d'ouverture est autour des 90 %. Certains groupes disciplinaires plus transversaux et interdisciplinaires apparaissent également comme ayant un taux d'ouverture de leur articles supérieur à la moyenne des SHS comme les chercheurs et chercheuses en psychologie, en anthropologie biologique, les spécialistes de statistiques et informatique et ceux qui étudient les milieux naturels et anthropisés.

Avec cette cartographie disciplinaire, on observe également à nouveau que les articles scientifiques en histoire et philosophie ont des taux d'ouverture autour de 75 %. De nouvelles disciplines de recherche SHS comme les sciences de l'éducation et la théologie sont aussi identifiées comme ayant un taux d'ouverture de leurs articles inférieur à la moyenne des SHS.

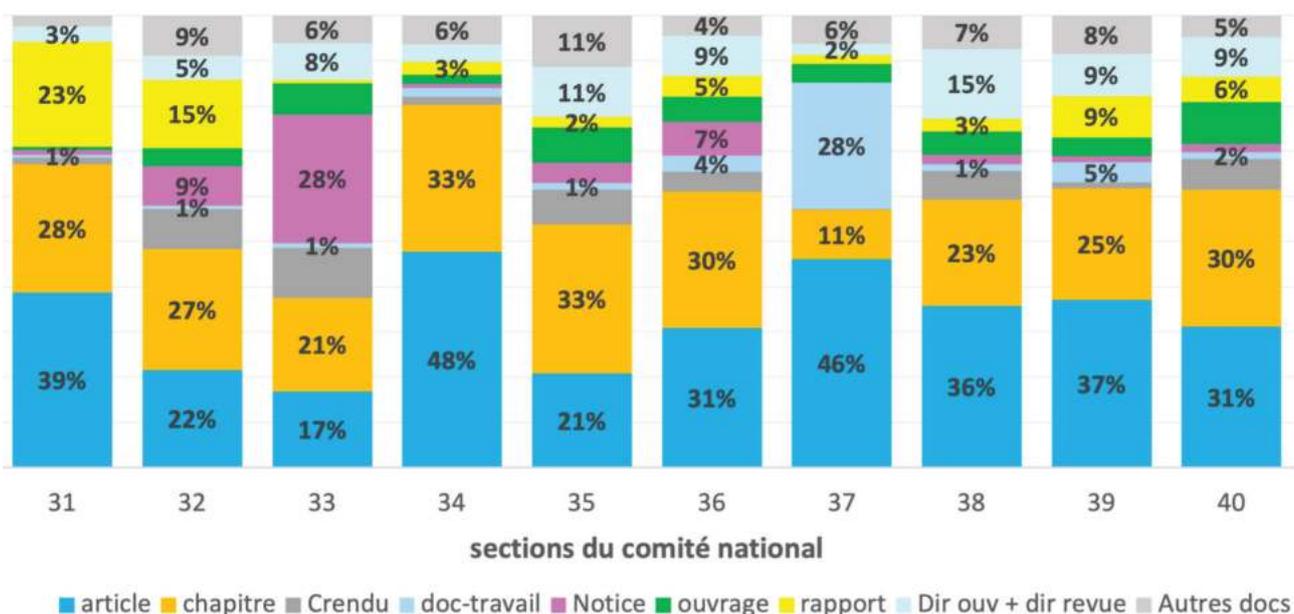


Figure 2 : répartition des types de publication 2022 des chercheurs et chercheuses CNRS Sciences humaines & sociales par section du comité national et par type de document (Source RIBAC 2022)

	nombre total d'articles	nombre total d'articles avec DOI crossref	nombre total articles avec DOI Crossref et en Open Access	% articles en OA* /nombre articles avec-DOI crossref	% articles en OA /nombre d'articles total	% articles avec DOI crossref
psychologie	134	129	124	96 %	93 %	96 %
anthropologie biologique	21	19	18	96 %	87 %	91 %
statistiques et informatique	33	26	25	94 %	76 %	81 %
linguistique	153	138	127	92 %	83 %	90 %
étude des milieux naturels et anthropisés	93	78	71	92 %	77 %	84 %
géographie	80	66	60	91 %	75 %	83 %
sciences économiques	149	139	124	90 %	83 %	93 %
art et histoire de l'art	40	27	23	88 %	59 %	67 %
gestion	23	20	17	88 %	74 %	84 %
sciences de la communication	15	10	9	87 %	60 %	68 %
archéologie	150	105	90	86 %	60 %	70 %
sociologie	207	184	155	84%	75%	89%
littérature	29	18	15	83%	51%	61%
musique et musicologie	9	3	3	83%	32%	38%
histoire et philosophie des sciences	68	49	40	82%	59%	73%
science politique	103	90	73	81%	71%	87%
études classiques	17	9	7	78%	41%	52%
anthropologie/ethnologie	134	109	85	78%	63%	81%
droit	89	43	33	78%	37%	48%
philosophie	57	45	34	76%	60%	78%
histoire	141	102	78	76%	56%	73%
sciences de l'éducation	11	10	7	74%	64%	86%
études orientales et africaines	7	6	4	74%	66%	88%
religion/théologie	18	10	7	66%	36%	54%
démographie	4	4	3	66%	64%	98%
étude du genre	12	10	6	64%	52%	82%
relations internationales	3	2	1	31%	23%	75%

Tableau 3 : Taux d'accès ouvert des articles scientifiques des chercheurs CNRS Sciences humaines & sociales avec un DOI Crossref, publiés en 2022 en fonction des domaines disciplinaires des articles. Comptage fractionné (Sources RIBAC – BSO)
*OA Open Access

Cette représentation permet aussi de mettre en évidence des différences notables quant à la proportion d'articles de revue scientifiques SHS possédant un DOI crossref. En moyenne, 81 % des articles SHS publiés par les chercheurs et chercheuses CNRS en 2022 possède un DOI crossref (Tableau 1). Le taux d'articles avec un DOI crossref est plus proche des 70 % pour les articles publiés dans les domaines liés à l'histoire et la littérature (Tableau 3).

Mode d'ouverture des articles en libre accès

Pour les 1 288 articles scientifiques 2022 identifiés en libre accès avec un DOI Crossref (Tableau 1), 63 % de ces articles le sont sur un site éditeur et 90 % dans l'archive ouverte HAL.

L'analyse des modes de libre accès selon les sections du comité national auxquelles sont rattachés les chercheurs et chercheuses (archive ouverte ou éditeur³) montre également des différences entre les communautés (Tableau 4).

La mise en libre accès des articles scientifiques des économistes de la section 37 (Tableau 4) se fait surtout (pour 98 % des articles) par le biais d'un dépôt dans une archive ouverte, principalement avec des versions de *working papers* (sorte de préprint publié dans des collections de revues de laboratoire soumis à la communauté avant publication dans des revues de référence). Moins de la moitié de leurs articles (44 %) sont disponibles en libre accès sur le site d'un éditeur. *A contrario*, plus des $\frac{3}{4}$ des articles de revue en libre accès le sont sur un site éditeur (Tableau 4) pour les archéologues de la section 31, les anthropologues (section 38), et les géographes (section 39). Cette observation est à rapprocher de la politique éditoriale des revues et le développement de la voie diamant, qui permet de publier en accès ouvert et sans frais

dans des revues financées en amont et qui est [recommandée par le CNRS](#) et, pour ses communautés, par CNRS Sciences humaines & sociales depuis longtemps.

Conclusion

Compte tenu du nombre faible de DOIs attribués à l'ensemble des productions SHS, la méthode d'analyse ici proposée concernant uniquement les articles scientifiques est à considérer avant tout comme un outil méthodologique et les résultats sont à prendre comme des tendances. Sans doute peut-on estimer que le taux d'ouverture des chapitres d'ouvrage doit être plus faible que celui des articles scientifiques avec DOI crossref. De plus, des bugs ont été recensés et faussent légèrement les résultats sur les articles.

Il faut souligner aussi que le nombre d'articles scientifiques déclarés en 2022 dans les RIBACs a diminué de 20 % par rapport à 2020. Cela traduit vraisemblablement les difficultés rencontrées (et observées par le support RIBAC) par les chercheurs et chercheuses pour déposer le texte intégral des articles scientifiques dans HAL, qui doit répondre à des critères à la fois techniques et légaux pas toujours simples à appréhender.

Ces résultats ne concernent donc que les articles de revue, soit environ 40 % des publications scientifiques en sciences humaines et sociales. Malgré ces limitations, ce taux d'ouverture de 85 % est encourageant et supérieur à celui observé sur l'ensemble des publications françaises 2022 par le baromètre français de la science ouverte (BSO) avec la même méthodologie. La mise en place dès 2021 de la nouvelle politique du CNRS relative au dépôt dans HAL des textes intégraux pour les articles scientifiques a été

	total	Éditeur seul	Éditeur et archive	Archive seule	% éditeur	% archive
31 - Hommes et milieux : évolution, interactions	88	9	56	23	74 %	90 %
32 - Mondes anciens et médiévaux	112	13	63	36	68 %	88 %
33 - Mondes modernes et contemporains	68	20	29	19	72 %	71 %
34 - Sciences du langage	184	16	111	57	69 %	91 %
35 - Philosophie, littératures, arts	89	9	46	34	62 %	90 %
36 - Sociologie et sciences du droit	132	15	52	65	51 %	89 %
37 - Économie et gestion	163	3	69	91	44 %	98 %
38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines	88	16	52	20	77 %	82 %
39 - Espaces, territoires, sociétés	135	11	92	32	76 %	92 %
40 - Politique, pouvoir, organisation	135	12	57	66	51 %	91 %

Tableau 4 : Analyse des articles scientifiques 2022 en libre accès par section du comité national et par mode d'ouverture (archive ouverte et/ou éditeur). (Sources RIBAC - BSO)

3. Archive ouverte : les textes intégraux des articles sont déposés par leurs auteurs sur une archive ouverte comme HAL sous forme de préprint ou postprint ou version éditeur. Éditeur : les articles sont en accès ouvert sur le site web de l'éditeur.

efficace et a permis d'augmenter de 17 points le taux d'ouverture des articles par rapport à 2020. Ce taux semble se stabiliser autour de 85 % pour les articles 2022.

L'étude a permis de montrer, comme habituellement, des différences de pratiques de publication et de politique éditoriale entre les communautés disciplinaires, à la fois en terme de taux d'ouverture des articles scientifiques plus ou moins important mais aussi sur le mode d'ouverture utilisé : archives ouvertes (voie verte) ou site éditeur (voie dorée/voie diamant/voie hybride/voie bronze). La communauté des économistes se rapproche des pratiques des chercheurs et chercheuses en sciences de la matière avec un dépôt de la quasi-totalité de leurs articles scientifiques sur l'archive ouverte HAL sous forme de *working papers*. La communauté des géographes est toujours en pointe avec plus des ¾ de ses articles en libre accès sur le site d'un éditeur.

La présentation du taux d'ouverture à un niveau de granularité plus fin a permis de percevoir des variations à l'intérieur des domaines disciplinaires des sections du comité national. Elle a également mis en évidence des pratiques éditoriales et d'attribution de DOIs différentes selon les communautés des sciences humaines et sociales.

Section 31 - Hommes et milieux : évolution, interactions
Section 32 - Mondes anciens et médiévaux
Section 33 - Mondes modernes et contemporains
Section 34 - Sciences du langage
Section 35 - Philosophie, littératures, arts
Section 36 - Sociologie et sciences du droit
Section 37 - Economie et gestion
Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
Section 39 - Espaces, territoires, sociétés
Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

contact&info

► Michèle Dassa,
CNRS Sciences humaines &
sociales
michele.dassa@cnrs-dir.fr

Matière Matérialité : le 36^e congrès mondial du Comité International d'Histoire de l'Art (CIHA)



Porté par le Laboratoire de Recherche Historique Rhône Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS / ENS de Lyon Université Grenoble Alpes / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3), l'université Lumière Lyon 2, le Comité français d'histoire de l'art (CFHA) et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), le 36^e congrès du CIHA, organisé à Lyon du 23 au 28 juin 2024, a permis de réunir près de 1 800 participants dont 800 intervenants, en provenance de plus de 60 pays. Événement scientifique majeur de l'année 2024 pour la communauté internationale de l'histoire de l'art, il restera marquant dans l'histoire des congrès du CIHA par son ampleur et sa diversité.

Les congrès du CIHA

Fondé en 1873 à Vienne, le Comité international d'histoire de l'art est le plus ancien organisme international d'histoire de l'art. Il regroupe aujourd'hui plus de 40 pays membres. Son objectif majeur est de soutenir le dialogue entre les différentes communautés internationales de la discipline, avec pour mission principale l'organisation de congrès visant à stimuler les échanges. Depuis les années 1990, les congrès mondiaux se tiennent tous les quatre ans et s'attachent à promouvoir une histoire de l'art moins eurocentrée et plus attentive aux diversités linguistiques, économiques et thématiques de la discipline. Le congrès de Melbourne en 2008 sur le thème *Crossing cultures* a fait figure de manifeste. Depuis, l'alternance est encouragée entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud pour l'accueil de ces grands congrès, toujours centrés autour d'un thème fédérateur. Les dernières éditions ont eu lieu à Nuremberg (2012, *The Challenge of the Object*), Pékin (2016, *Terms*). Celle qui a précédé le congrès lyonnais a été atypique à double titre.

D'une part, il s'agissait d'une manifestation conçue en deux volets complémentaires sur le thème *Motion : Transformation, Migrations*, dont la première partie prévue à Florence à l'automne 2019 devait trouver son prolongement à São Paulo, quelques mois plus tard, en 2020. D'autre part, la crise sanitaire a rompu cette continuité, contraignant les organisateurs brésiliens à reporter l'ouverture du second volet à l'automne 2022 et à mettre en place une formule hybride qui maintenait à distance la quasi-totalité des intervenants. Aussi, le congrès du CIHA à Lyon, dont les préparatifs avaient commencé dès 2017, s'est engagé dans un contexte qui a fortement évolué, entraînant de nouveaux défis. Comment redonner cohésion à la communauté internationale après la crise sanitaire ? Comment élaborer un congrès inclusif et équitable dans un contexte économique et géopolitique tendu ?

Sept années de préparation, une organisation solidement structurée

Le projet d'organiser à Lyon le 36^e Congrès du CIHA à Lyon, sur le thème Matière Matérialité a été initié, dès 2017, par Laurent Baridon et Sophie Raux, tous deux professeurs à l'université Lumière Lyon 2 et membres du LARHRA. La candidature lyonnaise fut approuvée par l'Assemblée générale du CFHA en janvier 2018, avant de l'être par le bureau du CIHA.

La mise en place de plusieurs comités a permis d'assurer au congrès sa réalisation. Le comité de direction (CODIR) a été constitué de Laurent Baridon, Judith Kagan (ministère de la Culture), France Nerlich (INHA) et Sophie Raux, assistés de Coralie Guillaubez, secrétaire scientifique, et de Mathieu David, chargé de projet. L'ampleur de la tâche a nécessité le recours à un prestataire spécialisée dans les services événementiels.

Le comité scientifique international a conseillé le CODIR sur l'élaboration du thème, le choix des *keynotes* et la sélection des sessions en veillant à la diversité des approches, à l'inclusion de la jeune recherche, à la parité de genre et aux équilibres géographiques. Ce processus, fondamental pour garantir le haut niveau d'exigence scientifique du congrès ainsi que sa diversité et son inclusivité, aura permis de retenir 93 sessions sur les 180 soumises.

Un comité de pilotage, présidé par Olivier Bonfait (Président du CFHA), a contribué à la mise en œuvre des aspects organisationnels. Enfin, un comité d'organisation, présidé par Damien Delille (université Lumière Lyon 2 / LARHRA) a été chargé de la mise en œuvre du programme culturel en relation avec les acteurs locaux et régionaux.

Un thème fédérateur en prise avec les grands enjeux actuels

La thématique retenue puise aux sources mêmes de l'art et concerne la conception, la production, l'interprétation et la conservation des œuvres d'art de toutes les cultures et de toutes les époques. Récemment, les notions de matière et de matérialité ont donné lieu à d'importantes remises en cause théoriques et avancées méthodologiques qui justifiaient leur choix, en



Le public lors de la cérémonie d'ouverture, 23 juin 2024
© Pôle Image Animée et Audio, Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne, CNRS

2017, pour le congrès de 2024. Mais nul ne pouvait imaginer combien entretemps le monde allait changer, rendant ce thème d'autant plus pertinent et engagé : la pandémie a banalisé la dématérialisation des relations humaines et des pratiques de la recherche ; le développement de l'IA ravive à nouveaux frais le débat sur l'authenticité matérielle ; l'accélération de la crise climatique et la situation géopolitique mondiale soulèvent des questions urgentes : accès aux ressources, durabilité, conservation, musées et transition écologique, dématérialisation, destruction/reconstruction, guerre et patrimoine.

Ce thème était également propice au dialogue avec plusieurs champs des sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, économie, politique, linguistique, philosophie, sociologie) ainsi qu'avec les sciences cognitives et sciences appliquées (physique, chimie). Il aura également permis de rassembler des communautés professionnelles encore trop souvent éloignées, celle de la recherche académique et celles des professionnels des musées et du patrimoine, tout en mobilisant également des artistes, designers et architectes. Au fil des 93 sessions, 14 tables rondes, 12 *keynotes*, près de 800 interventions auront permis un partage d'approches et de points de vue des plus stimulants.

L'ambition internationale a été soutenue par l'engagement de grandes figures des mondes de l'art et de la culture. La conférence inaugurale a été prononcée par Orhan Pamuk, Prix Nobel de littérature. Des conférenciers de haut niveau ont abordé des notions clés du congrès, tels Éric de Chassey, Georges Didi-Huberman, Finbarr Barry Flood, Tim Ingold, Antoine Picon, Neville Rowley, Devika Singh, Gabriela Siracusano, Monika Wagner. Deux artistes internationaux ont également été invités à partager leur rapport à la matière : Sheela Gowda (Inde) et Jefferson Pinder (États-Unis).

Parallèlement, une riche **programmation culturelle** a permis de prolonger les échanges et les découvertes. Un salon de livre a réuni une quarantaine d'éditeurs nationaux et internationaux. Une trentaine de visites de musées et de sites patrimoniaux de la métropole lyonnaise a été proposée tout au long du congrès. En soirée, les échanges se sont poursuivis à l'occasion d'événements privilégiés organisés avec les musées, les fondations partenaires et le soutien de mécènes privés (visites de collections, performance artistique, rencontres avec des restaurateurs). A aussi été offerte une palette d'excursions dans la Région Auvergne Rhône Alpes, le 28 juin.

Défis économiques, enjeux éthiques

L'idée de proposer un congrès en mode hybride a été écartée d'emblée, ce qui peut paraître paradoxal à l'ère des crises sanitaires et de la transition écologique. Les raisons d'équité ont primé : ne pas laisser à distance celles et ceux en provenance de régions moins favorisées sur le plan économique et déployer d'importants efforts pour le financement de bourses de mobilité. L'organisation d'un tel événement mondial, dans le contexte économique actuel, a constitué un défi de taille. Il aura fallu réunir 900 000 euros dont 250 000 fléchés en bourses de mobilité. Si les recettes propres ont permis de financer un tiers des dépenses, le budget a trouvé son équilibre grâce à des subventions publiques (ministères, collectivités territoriales, universités, CNRS) et au soutien de nombreuses fondations et mécènes privés, tant nationaux qu'internationaux, sans qui les objectifs de ce congrès exigeant n'auraient jamais pu être atteints.

Les résultats scientifiques du congrès seront publiés sous la forme d'un volume proposant une synthèse des apports de chacune des 93 sessions. Enfin, la 37^e édition des congrès du CIHA sera accueillie à Washington en 2028.

Laurent Baridon, professeur d'histoire de l'art contemporain, et Sophie Raux, professeure d'histoire de l'art moderne, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire de Recherche Historique Rhône Alpes

contact&info

► Sophie Raux

Sophie.Raux@univ-lyon2.fr

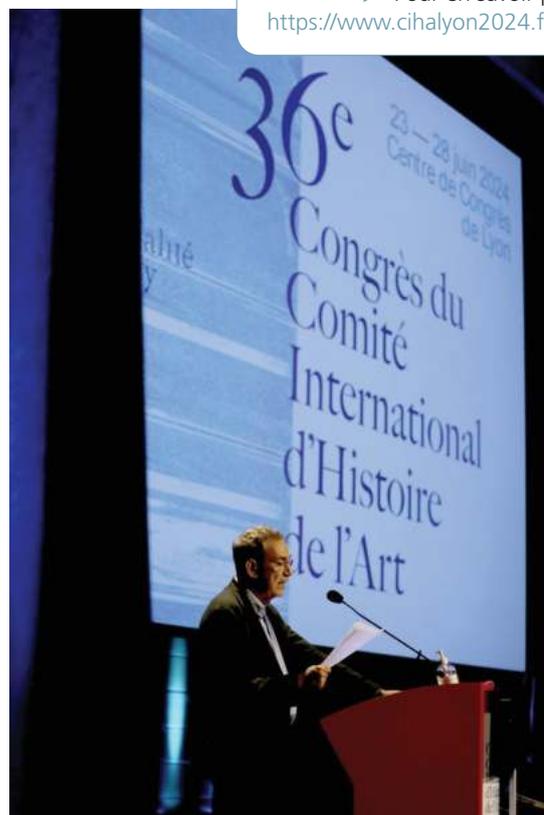
► Laurent Baridon

laurent.baridon@univ-lyon2.fr

LARHRA

► Pour en savoir plus

<https://www.cihalyon2024.fr/fr/>



Orhan Pamuk prononçant la conférence d'ouverture, 23 juin 2024 © Pôle Image Animée et Audio, Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne, CNRS

TROIS QUESTIONS À...

Valérie Lemarchandel, sur la Fondation pour la Recherche Médicale

Premier financeur caritatif généraliste de la recherche médicale en France, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) soutient depuis plus de 75 ans des projets de recherche sur toutes les pathologies : cancers, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques et psychiatriques... En adoptant une démarche pluridisciplinaire, la FRM encourage, sélectionne et finance chaque année plus de 350 nouveaux projets de recherche prometteurs sur toutes les maladies. Valérie Lemarchandel, directrice scientifique de la FRM, revient sur les missions et activités de la Fondation et sur l'intérêt qu'elle présente pour les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est la FRM, quelles sont ses missions, son mode de fonctionnement ?

La Fondation pour la recherche médicale (FRM), créée en 1947 par des chercheurs et des médecins et reconnue d'utilité publique en 1965, a pour vocation de contribuer au développement de la recherche biomédicale publique en France au travers de deux missions : soutenir financièrement et accompagner les travaux de recherche les plus prometteurs et leur permettre d'aboutir au plus vite, et informer le public des enjeux et des avancées de la recherche biomédicale.

Privée et indépendante, la FRM ne reçoit aucune subvention de l'État et agit exclusivement grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et entreprises partenaires. Pour exercer sa mission d'intérêt général, la FRM met en place des actions de communication et de collecte auprès du public pour réunir des fonds.

LA FRM déploie ses activités dans différents domaines d'action dont des axes prioritaires. Quels sont-ils et quelles sont les initiatives mises en place par la FRM pour faire connaître ces actions ?

La FRM est aujourd'hui le plus important financeur caritatif de l'ensemble de la recherche biomédicale académique en France. Chaque année, la FRM finance ainsi, dans un cadre quasi exclusif

d'appels à projets (AAP), environ 350 nouveaux projets pour un budget moyen total de 45 à 50 millions d'euros.

Le positionnement de la FRM est unique dans le paysage de la recherche biomédicale française. Elle est, en effet, le seul organisme caritatif à soutenir des projets dans tous les domaines et sur tout le continuum de la recherche biomédicale : des travaux les plus fondamentaux aux projets de recherche clinique, sur toutes les échelles du vivant et sur une palette de modèles d'étude. Elle offre aux équipes de recherche divers soutiens principalement via deux grands programmes : un programme généraliste et un programme thématique.

Dans le cadre de son programme généraliste, la FRM soutient des projets de recherche dans tous les domaines de la recherche afin de multiplier les pistes à explorer et générer des retombées en biologie et en santé. Ce programme est également destiné à apporter un soutien fort à la formation des jeunes chercheurs et chercheuses en les soutenant à des moments clés de leur carrière et en favorisant, pour certains, le retour en France. La FRM accompagne également l'installation en France de nouvelles équipes de recherche et s'engage au long terme aux côtés d'équipes à haut potentiel. Ce positionnement généraliste permet d'apporter un soutien fort à la recherche fondamentale, source de nouveaux outils, de concepts innovants et de progrès.



Conférence de presse « Environnement et santé » organisé par le FRM à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le 2 juin dernier © FRM

Le programme thématique permet, depuis 2019, à la FRM de se positionner sur des domaines de recherche définis comme prioritaires. L'objectif est de donner un coup d'élan à des secteurs ou des domaines en émergence ou peu soutenus ainsi qu'à des recherches à l'interface entre la biologie et les autres disciplines.

Ces domaines sont : Covid et émergences (AAP 2022, 2021 et 2020), Médecine réparatrice (AAP 2022 et 2021), Impact des facteurs environnementaux sur la santé (AAP 2023, 2021 et 2020), Approches interdisciplinaires pour comprendre les mécanismes fondamentaux des maladies neurodégénératives (AAP 2023 et 2020), Approches interdisciplinaires pour comprendre la maladie d'Alzheimer (AAP 2019).

Depuis 2019, la FRM renforce son engagement aux côtés des chercheurs et chercheuses et de leurs projets. Elle propose ainsi un soutien aux responsables d'équipe dans leur activité de management, un accompagnement des chercheurs dans leur prise de parole auprès des médias et la mise en réseau des chercheurs toutes disciplines confondues.

Une des ambitions de la FRM est d'acquérir une meilleure connaissance des effets des facteurs environnementaux sur notre santé. Vous avez lancé à cet effet il y a deux ans un appel spécifique santé environnement et avez organisé, en mai dernier, une conférence de presse pour présenter quatre des projets lauréats à la croisée des sciences humaines & sociales et des sciences biomédicales, pour mieux prévenir les risques pour la santé. Pourquoi avoir souhaité intégrer les SHS à cette réflexion ? Quelle est leur plus-value ? De manière générale, comment les SHS peuvent-elles s'insérer dans l'ensemble des dispositifs mis en place par la FRM ?

L'impact de l'environnement sur la santé ne fait plus de doute. Le défi est de comprendre l'effet des expositions auxquelles nous sommes soumis toute la vie. Il s'agit non seulement d'un enjeu de santé publique, mais aussi d'un enjeu économique et social. Les sciences biomédicales ne peuvent donc à elles seules apporter toutes les réponses.

Les sources d'exposition aux contaminants nocifs pour la santé sont multiples (air, alimentation, contact direct). En parallèle, le milieu professionnel, le lieu de vie, le niveau socio-économique entraînent des inégalités d'exposition, souvent corrélées avec ou renforcées par les inégalités sociales.

Il y a deux ans, nous avons donc repensé les ambitions de notre axe prioritaire grâce à un travail prospectif et des rencontres avec différents acteurs dont CNRS Sciences humaines & sociales. Notre appel à projets Environnement et Santé 2023 (reconduit en 2024) soutient des recherches non seulement sur l'action des agents environnementaux dans la survenue de maladies, mais aussi sur la compréhension des logiques économiques, sociales et sanitaires contribuant à ces expositions délétères. Pour cela, les équipes soutenues associent des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales. Un décloisonnement et une conjugaison des disciplines qui, certes, demandent de la persévérance, mais sont nécessaires au vu des enjeux sociétaux que représente la santé environnementale

Quatre projets ont ainsi été retenus en octobre 2023 pour un soutien total de 2 millions d'euros. L'un d'eux étudie, par exemple, les effets des températures extrêmes sur la santé maternelle et infantile au Sénégal et les stratégies locales de résilience.

Dans les années qui viennent, la FRM a l'ambition de contribuer à éclairer le grand public et les décideurs sur les effets de l'environnement sur notre santé et celle des générations à venir. Depuis 2022, cet engagement fait l'objet d'une communication auprès des journalistes, lors d'une conférence de presse à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement en juin et auprès du grand public via des publications par exemple dans notre revue trimestrielle *Recherche & Santé* ou encore en organisant des rencontres entre des chercheurs et chercheuses investis sur ces sujets.

contact&info

► Valérie Lemarchandel,
FRM

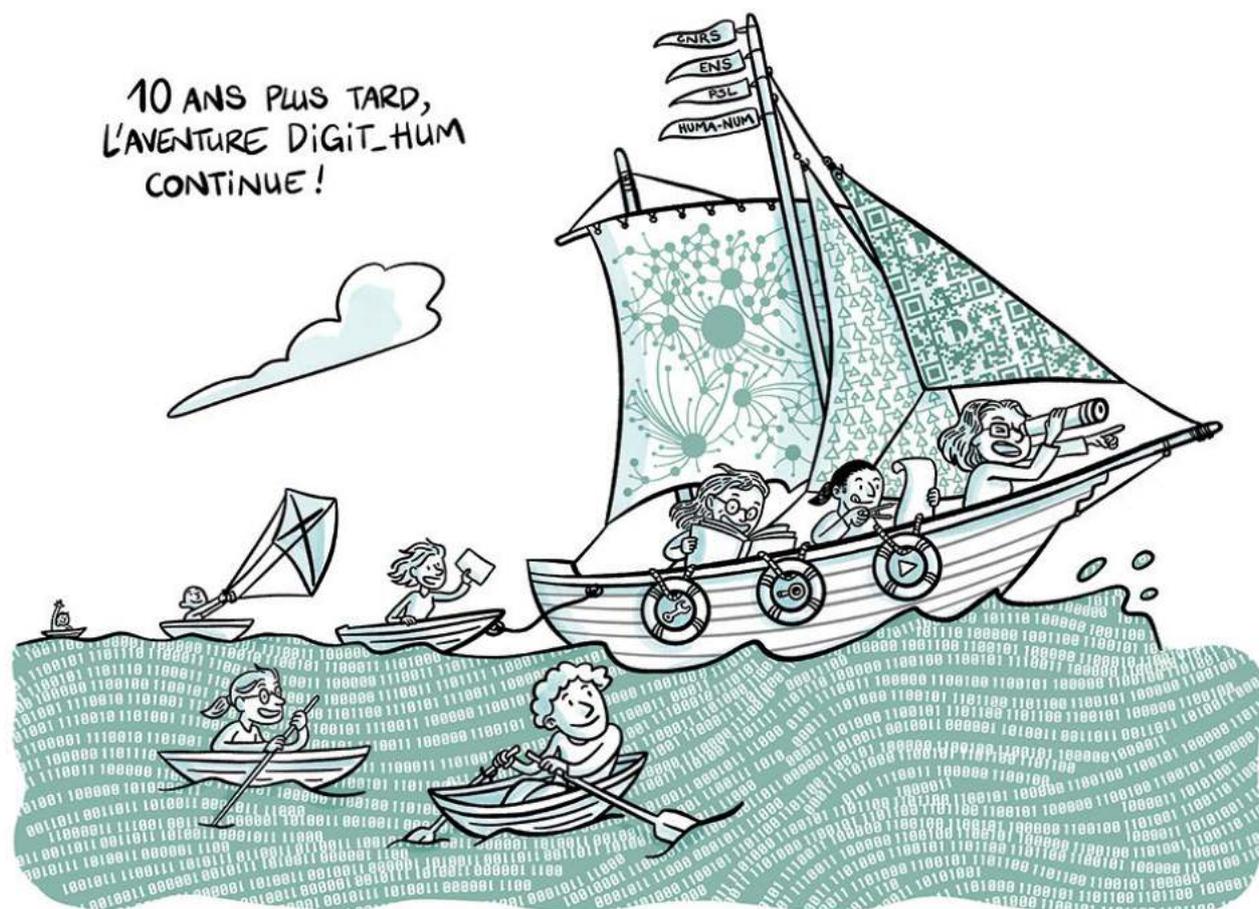
valerie.lemarchandel@frm.org

► Pour en savoir plus
<https://www.frm.org/fr>



OUTILS DE LA RECHERCHE

Digit_Hum : dix ans de partage autour des humanités numériques



Morgane Parisi

Digit_Hum 10 ans ! © Morgane Parisi 2024

Inaugurée en 2015 par un premier atelier qui deviendra annuel, l'initiative *Digit_Hum* fête cette année ses dix ans. Lancée en 2014 par trois ingénieurs de l'École normale supérieure de Paris (ENS), *Digit_Hum* s'est donnée pour objectif de constituer une archive des humanités numériques en train de se faire et de proposer un espace de discussion et de réflexion sur celles-ci. Les origines de l'initiative se placent alors que les humanités numériques francophones sont en pleine construction. Les échanges entre ces trois ingénieurs aux expertises complémentaires et opérationnelles (base de données, cartographie et édition) favorisent leur appréhension du champ et de sa réalité. C'est donc bien comme actrice et témoin du déploiement de ces nouvelles pratiques que *Digit_Hum* n'a eu de cesse de les documenter et de les interroger en se situant à la charnière entre humanités et numérique.

Les Ateliers *Digit_Hum* : à l'origine de l'initiative

Les premiers ateliers *Digit_Hum* avaient pour objectif d'engager une réflexion sur le développement des humanités numériques autour de la présentation de projets d'analyse et de valorisation numérique de corpus. Le format retenu a été celui d'une journée d'études annuelle avec la présentation de projets en cours ou récemment finalisés en laissant une large place aux temps

d'échanges et de partages des expériences. Chaque journée fait l'objet d'une captation vidéo afin de constituer une archive à disposition de tous. Reconnus comme l'un des événements majeurs dans le champ des humanités numériques à l'ENS et plus largement à l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), les ateliers *Digit_Hum* ont conservé leur cohérence depuis près d'une décennie. Si bien que parcourir les programmations successives de ces journées offre un précieux témoignage sur la façon dont se sont faites les humanités numériques au cours de cette dernière décennie.

La thématique du premier atelier en 2015, « Paysage et structuration des humanités numériques », avait l'objectif assumé de faire se rencontrer et dialoguer les principaux acteurs du domaine à l'échelle de l'ENS et de l'université PSL. Le succès de cette première journée a confirmé le besoin d'échanges sur ces questions et la poursuite de l'initiative. Les deux suivants se sont intéressés aux bibliothèques numériques et aux compétences et métiers de la gestion des données des sciences humaines et sociales. Ils sont par la suite devenus plus thématiques, instaurant aussi des séances de mise en pratique d'outils : la cartographie en 2018, transcription et traduction automatiques en 2019 et sciences de l'Antiquité en 2020/2021. En 2022 c'est le mouvement d'ouverture des données de la science qui a

été abordé et l'année suivante les langages et les environnements de programmation. Cette année, le dixième atelier traitait de la modélisation des connaissances et de l'interopérabilité des données par le prisme des vocabulaires contrôlés, des référentiels, des standards, des thésaurus et plus largement des ontologies.

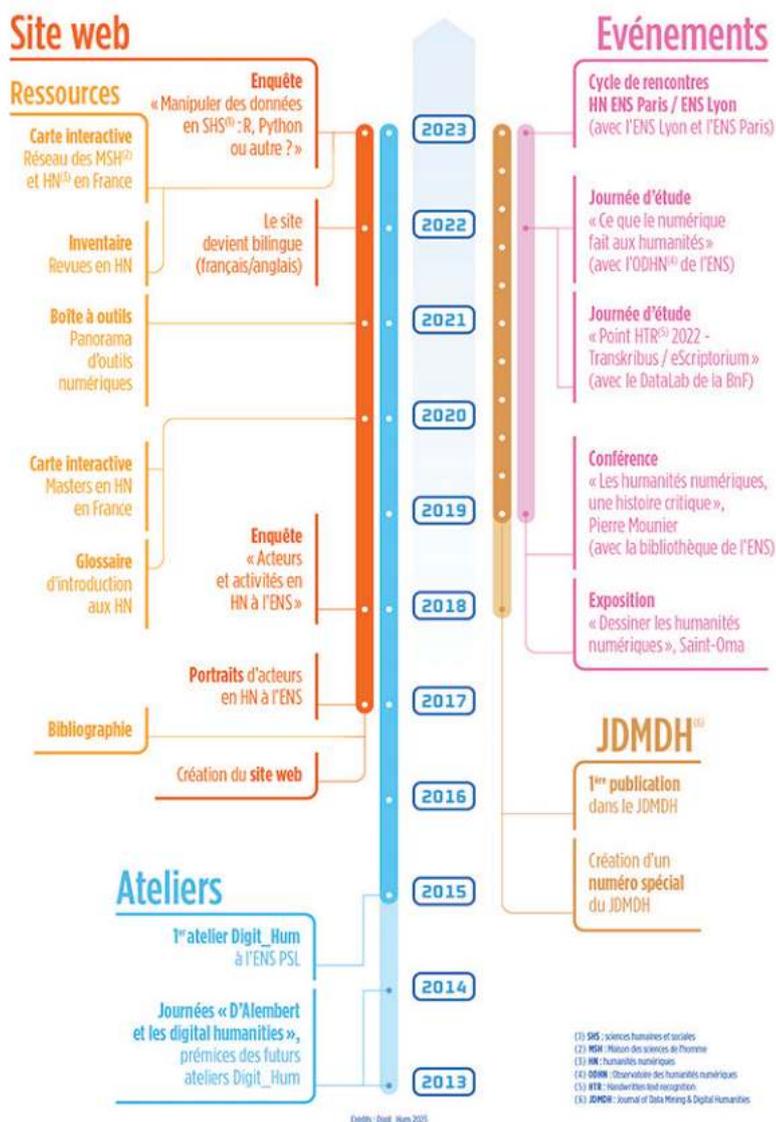
Les ateliers Digit_Hum ont ainsi rendu compte d'humanités numériques en train de se faire et en ont constitué une archive. Pierre angulaire de l'initiative Digit_Hum depuis dix ans, l'organisation de ces ateliers n'en constitue pas pour autant le seul développement. La veille nécessaire à la programmation de ces journées et l'implication des organisateurs dans différents programmes de recherche contribuant et utilisant les humanités numériques ont naturellement conduit à élargir les actions de l'initiative.

Une décennie d'archives en train de se faire

Afin de rendre l'initiative plus visible, d'en promouvoir les actions et d'en diversifier les domaines d'intervention, une étape importante a été la création du site internet de Digit_Hum fin 2017. Différents formats y sont publiés et enrichis au fil de l'eau, permettant de rendre compte du paysage des humanités numériques en contexte francophone et de sensibiliser aux enjeux et pratiques nouvelles offertes par le numérique.

Outre la publication des captations des ateliers annuels depuis 2015, le site a d'abord proposé des contenus directement adossés à l'environnement professionnel des coordinateurs de Digit_Hum, à travers une série de portraits et une enquête sur les acteurs et les activités menées en humanités numériques à l'École normale supérieure (2017-2019). Puis, à la faveur du soutien des structures de formation et de recherche de l'université PSL et de l'EUR Translitteræ (2018-2023), l'initiative s'est orientée vers la création de ressources à vocation documentaire ou pédagogique, visant notamment un public étudiant. Leur conception et leur enrichissement bénéficient régulièrement de l'aide d'étudiants de master, dans le cadre de stages, ainsi que d'un riche réseau d'ingénieurs et de chercheurs et chercheuses, à l'échelle nationale. Par exemple, le glossaire d'introduction aux humanités numériques est le résultat d'un travail collaboratif ébauché en 2020, qui comprend aujourd'hui plus de 500 termes relatifs à des outils, des technologies, des pratiques, des méthodes et des groupements institutionnels. Sans équivalent ailleurs sur internet et rencontrant un succès d'audience qui nous encourage à poursuivre dans cette voie (près de 15000 vues depuis sa publication), il est complété par une boîte à outils sous forme de cartes heuristiques, une bibliographie Zotero, ou encore, plus directement liée aux enjeux de formation, une carte interactive des masters en humanités numériques en France.

En complément de ces ressources en ligne, assez tôt l'initiative a fait appel à des graphistes et des illustrateurs, amateurs ou professionnels, dans le but de rendre accessibles les différentes



Frise chronologique des 10 ans de l'initiative Digit_Hum
© J. Caverio, M.-L. Massot, A. Tricoche & A. Picandet 2023

actions entreprises. Leurs dessins, réunis dans le portfolio du site internet de Digit_Hum, sont réalisés en direct lors des ateliers, illustrent les portraits d'acteurs en humanités numériques, sont issus d'un concours (en 2019) ou d'un programme d'affiches (2022). Il s'agit là d'une approche atypique et caractéristique de l'initiative, prolongeant les réflexions qui animent l'initiative et transmettant un discours différent sur les contenus qu'ils illustrent.

Une histoire de réseaux : entre enrichissement et acculturation

Depuis sa création, l'initiative Digit_Hum n'a eu de cesse d'évoluer, de s'adapter et de mettre à disposition des contenus variés tant sur la forme que sur le fond. Cet enrichissement permanent est le fruit d'un réseau de collaborations croissant qui accompagne l'initiative et lui permette en retour de contribuer au champ des humanités numériques. En témoignent, le numéro spécial Digit_Hum de l'épi-revue *Journal of Data Mining and Digital Humanities*, ainsi que les différentes ressources accessibles sur le site internet qui sont bien souvent coproduites, tel le glossaire

d'introduction aux humanités numériques, issu de la participation d'une vingtaine de professionnels de la recherche d'horizons variés. C'est aussi le cas des ateliers annuels qui puisent leur inspiration dans les échanges avec les unités de recherche du CNRS, partenaires « historiques » de l'initiative.

Un exemple de collaboration récente témoigne encore un peu plus de cet enrichissement réciproque. Dans le cadre de la thèse de doctorat de Jonathan Zurbach (université d'Avignon), portant sur « Les infrastructures de recherche au sein des sciences humaines et sociales : recompositions des pratiques scientifiques en SHS entre ouverture et protection des données », deux nouvelles ressources sont récemment venues alimenter Digit_Hum : un [inventaire des revues spécialisées dans le domaine des humanités numériques](#) et une [carte interactive des services](#) proposés aux chercheurs, chercheuses et ingénieures par les infrastructures de recherche dédiées aux humanités numériques et, plus largement, aux sciences humaines et sociales. Le souhait de Digit_Hum de maintenir un lien fort avec la recherche se retrouve aussi dans les deux derniers ateliers qui ont été conçus et organisés en collaboration avec des experts du domaine traité : Florence Weber, anthropologue et professeure des universités à l'ENS, pour l'atelier sur le thème des données du présent (2022); Émilien Schultz, chercheur en sociologie au laboratoire Sciences économiques et sociales de la santé & traitement de l'information médicale (SESSTIM) à Marseille et co-auteur d'un livre sur Python pour les SHS¹, pour la journée consacrée à la thématique « Programmer en SHS » (2023).

Ces collaborations fructueuses témoignent surtout d'humanités numériques qui ne sont pas refermées sur elle-même, mais constituent un espace de rencontres entre savoir et savoir-faire.

Depuis dix ans, les actions de Digit_Hum tendent ainsi à montrer les changements dans les pratiques, en offrant un partage de l'information et en ouvrant un vaste réseau d'interlocuteurs qui s'affranchit des frontières disciplinaires.

Julien Cavero, ingénieur en sciences de l'information géographique à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM, FR3747, CNRS / Université Lumière Lyon 2 / Université Claude Bernard Lyon 1 / Université Jean Moulin Lyon 3 / ENS de Lyon / Université Jean-Monnet / AMU); Marie-Laure Massot, ingénieure en production, traitement et analyse de données au Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences (CAPHÉS, UAR 3610, CNRS / ENS-PSL); Agnès Tricoche, ingénieure de données en histoire et archéologie au laboratoire Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident (AOROC, UMR 8546, CNRS / ENS-PSL / EPHE-PSL)

contact&info

- ▶ Julien Cavero, MOM
julien.cavero@cnrs.fr
- ▶ Marie-Laure Massot, CAPHÉS
marie-laure.massot@ens.psl.eu
- ▶ Agnès Tricoche, AOROC
agnes.tricoche@ens.psl.eu
- ▶ Pour en savoir plus
<https://digithum.huma-num.fr>

1. Bussonnier M., Schultz E. 2021, *Python pour les SHS. Introduction à la programmation pour le traitement de données*, Presses universitaires de Rennes.

ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

L'anthropologie en partage, un premier focus couronné de succès



Photo lauréate (1^{er} prix) lors du concours photo Anthropologie en partage », organisé en 2022 par CNRS Sciences humaines & Sociales : Entraînement sous la neige dans le collège Chantereine, Sarcelles. Photo extraite de la série photographique « Une photo-ethnographie dans la cité » © Camilo Leon-Quijano, 2017 / IIAC / Cerns

En 2021, CNRS Sciences humaines & sociales a décidé de mettre, régulièrement, le focus sur une des disciplines de l'institut sous la forme d'actions ciblées dont l'objectif est d'offrir une plus grande visibilité des recherches, de donner à voir la diversité des approches et des travaux menés dans les unités CNRS et au-delà. Le premier focus 2022-2024 a été consacré à l'anthropologie, l'une des disciplines valorisée dans le positionnement stratégique de CNRS Sciences humaines & sociales.

Une petite équipe opérationnelle de douze personnes d'horizon divers s'est rapidement mise en place dès l'automne 2021. Cette équipe a imaginé diverses actions de valorisation et s'est réunie tous les mois pour les faire vivre durant ces deux années.

La notion de partage est très vite apparue comme un fil rouge capable de mobiliser les collègues et pouvant permettre d'organiser un certain nombre d'actions collectives à destination de publics divers. La thématique choisie, « L'Anthropologie en partage », permet de couvrir un champ large et déclinable : partage d'objets d'étude, partage des méthodologies, partage sur l'histoire de l'anthropologie, partage générationnel (via notamment les associations vers les scolaires et vers les publics non académiques), partage d'expériences (via des portraits de chercheurs et chercheuses par exemple), partage des terrains, partage des analyses via des méthodologies et des restitutions diverses, partage via de nouvelles formes de médiation, partage avec les autres sciences (aussi bien au sein des sciences humaines et sociales qu'à l'extérieur), partage dans la construction des objets, partage avec le public...

La première action du Focus a été le partage de [portraits de femmes anthropologues](#) à l'occasion de la Journée internationale des femmes et des filles de science en février 2022, auquel ont participé trente-six femmes anthropologues. Publiés sur le compte X de CNRS Sciences humaines & sociales, ces portraits mettent en valeur non seulement la variété des profils mais également des institutions de rattachement au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

Rapidement, des rubriques dédiées, l'une sur le [site web de l'institut](#), l'autre dans la [Lettre de CNRS Sciences humaines & sociales](#), ont permis de mettre en valeur les publications et les projets signalés par les collègues membres de la très large liste de diffusion créée pour l'occasion. Une quinzaine d'entre eux ont fait l'objet d'un article dédié dans la Lettre, informant ainsi régulièrement la communauté SHS des travaux des anthropologues. Par ailleurs, il était possible, sur simple demande, d'utiliser le logo « Anthro en partage » pour signaler un événement, un documentaire ou une exposition scientifique en lien avec le Focus, et permettre ainsi une plus grande visibilité sur internet.

Dès la conception du Focus, l'équipe a souhaité se rapprocher de CNRS Le Journal pour créer un [blog interdisciplinaire](#) visant à montrer les manières dont l'anthropologie partage ses objets avec les autres sciences. Ainsi que l'explique Jérôme Courduriers dans l'édito, le besoin de ce blog est lié à l'histoire même de la discipline. En effet, pendant longtemps, les anthropologues n'étaient pas seulement des anthropologues : ils étaient

#FemmesEnScience | Portrait d'Anne-Sophie GIRAUD, anthropologue CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires, Centre d'anthropologie sociale @lisstumr
#AnthropoEnPartage inshs.cnrs.fr/fr/lanthropolo...
lisst.univ-tlse2.fr

#FemmesEnScience
#AnthropoEnPartage

Anne-Sophie GIRAUD
Anthropologue CNRS
Laboratoire Interdisciplinaire
Solidarités, Sociétés, Territoires

“

Je travaille sur la constitution de la personne durant la période anténatale, avec une attention portée aux technologies reproductives et à l'intervention humaine dans la procréation.
Depuis 2020, mes recherches portent sur deux techniques de procréation dites sélectives en France : le diagnostic préimplantatoire et le diagnostic prénatal. Je m'intéresse en particulier à la circulation de l'information sur le statut génétique des individus entre les professionnels, les patients et au sein des familles.

cnrs

Portrait d'Anne-Sophie Giraud, anthropologue et médaille de bronze du CNRS 2023, publié sur le compte X de CNRS Sciences humaines & sociales

mathématiciens, archéologues, juristes, philosophes ou linguistes. Ces trajectoires s'expliquent par la quasi-inexistence, pendant longtemps et tout particulièrement en France, d'enseignements dédiés à l'anthropologie dès le premier cycle universitaire. Elles se justifient aussi par le besoin qui s'est fait jour, dans de nombreux champs scientifiques et du débat social, de se saisir de l'altérité culturelle. Il n'est donc guère étonnant de trouver encore aujourd'hui, parmi les anthropologues, des transfuges également formés en médecine, en droit, en histoire ou en philosophie, et qui continuent parfois même à exercer dans ces autres disciplines.

Cette histoire particulière de l'anthropologie fournit un terrain fertile au dialogue interdisciplinaire au sein des sciences humaines et sociales et au-delà. Comme l'illustrent les articles publiés depuis mars 2023, des anthropologues collaborent avec des chercheurs et chercheuses d'autres disciplines, des praticiens, des spécialistes afin de mieux comprendre des phénomènes sociaux complexes qui soulèvent de nombreuses questions pour la science et souvent pour le reste de la société. Ce blog qui comporte près d'une vingtaine d'articles à ce jour, souhaite mettre en lumière ces collègues et ces recherches d'un grand dynamisme. Il a vocation à continuer au-delà de ce Focus précis.

Si le blog et les articles dans la Lettre ont constitué un fil d'information régulier tout au long du Focus « Anthropologie en partage », des événements particuliers ont été également organisés durant ces deux années afin de faire connaître le travail des anthropologues à l'extérieur du cercle académique.

Les pierres agissent aussi

13.04.2023, par Laurence Charlier Zeineddine



Il est commun d'associer les pierres à la fixité, la résistance et la permanence. Pourtant, dans différentes sociétés, les pierres renvoient aussi au mouvement, à la transformation et à l'incertitude. L'étude des relations aux pierres motive depuis plusieurs années les recherches de l'anthropologue Laurence Charlier Zeineddine.

Pour la plupart des géologues, les pierres ne sont pas vivantes mais elles agissent^[1]. À hauteur d'être humain, la mobilité des pierres est trop lente pour être perçue. Mais sur le temps long, les géomorphologues peuvent déceler la croissance d'un rocher ou d'une chaîne de montagne. Ils lisent les paysages comme l'histoire de mouvements. Les géologues ne sont pas les seuls à repérer ces mobilités. Dans différentes sociétés, des rochers ou des pierres de l'environnement sont réputées agir (un rocher tremble, une pierre avance, une autre pousse...). Ces pierres ne sont pas forcément taillées ou gravées ; elles ne font pas non plus toujours l'objet d'offrandes ou de prières. Comment cet agir des pierres est-il saisi et expliqué par les différents groupes qui sont en relation avec des pierres ?



Article de Laurence Charlier Zeineddine anthropologue au sein du Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires, paru en avril 2023 sur le blog L'anthropologie en partage

C'est ainsi qu'un concours photo a été lancé en septembre 2022. Ouvert à toute personne se reconnaissant comme anthropologue, sans distinction d'emploi, de statut ou de section, il mettait l'accent sur les images de terrain réalisées dans le champ de l'anthropologie sociale et culturelle. Les personnes intéressées pouvaient envoyer jusqu'à trois photographies exprimant la notion de partage avec un texte explicitant le contexte, le point de vue exprimé et, si nécessaire, la narration formée par le choix de plusieurs photographies. Le jury, constitué de spécialistes de la photographie, a sélectionné seize projets sur la soixantaine reçus¹ et a remis trois prix lors d'une séance publique au Salon de lecture Jacques Kerchache du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac le 9 février 2023². Les seize séries de photos lauréates font l'objet d'une exposition itinérante qui a déjà beaucoup voyagé à travers la France et qui partage avec le plus grand nombre les regards particuliers et singuliers que les anthropologues portent sur le monde. Cette exposition a vocation à continuer sa route au-delà de 2024 et il est possible de la réserver auprès de CNRS Images.

1. Le projet était coordonné par Marie Mabrouk. Le jury était constitué de Sylvaine Conord (Université Paris Nanterre), Saskia Cousin (Université Paris Nanterre), Emir Mahieddin (CNRS), Claire Kulaga (CAES CNRS), Audrey Dessertine (Association EthnoArt), Joséphine Lavirotte (CNRS Images).
2. Les trois prix ont été décernés à Camilo Leon-Quijano (1^{er} prix), Sandrine Ruhlmann (2^{ème} prix) et Melissa Kodituwakku (Coup de cœur du jury).



2ème prix et prix coup de coeur au concours photo organisé par CNRS Sciences humaines & sociales

En haut : L'appel du bonheur. Geste de partage alimentaire d'aîné à cadet des éleveurs nomades, près du village de Ga&uirt, en Mongolie © Sandrine RUHLMANN / EA / MNHN / univ. Paris Cité / CNRS Images
En bas : Transmettre les gestes, 150 ans après l'oubli. Moment de partage entre Cyril Tauhiro et son fils Nanakatoua, dans le village de Hapatoni, sur l'île de Tahuata © Mélissa KODITUWAKKU / CREDO / EHESS / AMU / CNRS Images

L'ANTHROPO FAIT SON SHOW!
Un événement du CNRS SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

Géraldine Moreau & Mathieu Duval
FAIRE CORPS



L'ANTHROPO FAIT SON SHOW!
Un événement du CNRS SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

Véronique Bénéti
LE CORPS COMME LIEU D'EX PÉRIENCE POUR LA RECHERCHE

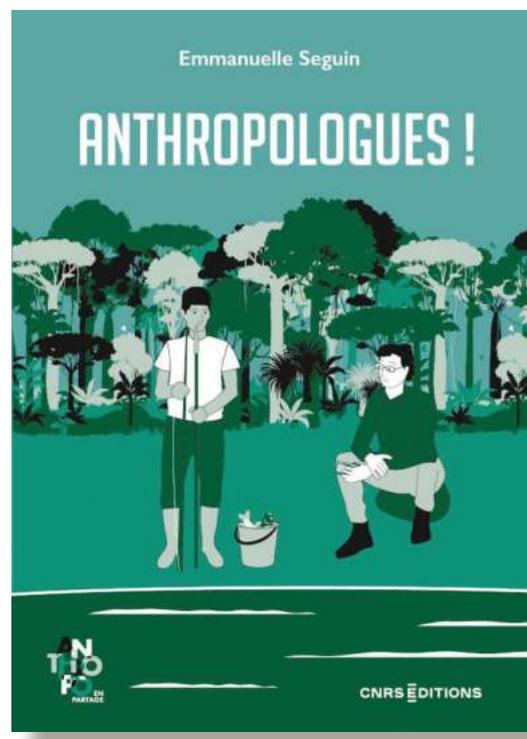


Événement « L'anthropo fait son show » (30 avril 2024, Paris). Illustrations réalisées sur le vif par Marine Schneck pour la performance-théâtre *Faire corps*, avec Géraldine Moreau & Mathieu Duval et la performance interactive *Le corps comme lieu d'expérience pour la recherche*, proposée par Véronique Bénéti

L'expression de la recherche anthropologique par l'art n'est pas uniquement le fait de la photographie ou du film³ ; elle peut également passer par la collaboration avec des artistes qui — par des expressions singulières, denses et sensibles des travaux de recherche — permettent de faire émerger des questionnements nouveaux et de faire émerger des émotions chez les spectateurs. L'événement « *L'Anthropo fait son show* », organisé au Hasard Ludique à Paris le 30 avril 2024, avait justement pour but de montrer ce que donnent concrètement les collaborations des anthropologues avec des artistes du spectacle vivant et de découvrir des spectacles et des performances (musique, conte, mimes, danse, jonglage, graff) qui sont une des formes possibles de l'anthropologie contemporaine⁴. Un [reportage](#) réalisé par Céline Ferlita, réalisatrice audiovisuelle au sein du laboratoire Appui à la recherche et à la diffusion des savoirs (ARDIS, UAR2259, CNRS), permet de garder trace de ce magnifique moment de partage tout comme les croquis sur le vif de la dessinatrice [Marine Schneck](#).

Mais comment expliciter le travail des anthropologues et partager les parcours singuliers et les manières d'appréhender les sujets d'étude au-delà du milieu académique ? La bande dessinée est très vite apparue comme un média idéal pour incarner auprès d'un public curieux la réalité d'une profession peu ou mal connue. Grâce à CNRS Éditions, la bande dessinée *Anthropologues !* est parue le 2 mai 2024. Cet ouvrage, destiné prioritairement à un public scolaire, présente dix-sept recherches incarnées, évoquant tant les modistes parisiennes que les gangs portoricains ou les tatoueurs samoans. Fruit d'une collaboration entre une graphiste du CNRS au dessin et des collègues qui ont accepté

de partager leur parcours et leurs terrains, cette bande dessinée permet de diffuser largement les objets étudiés par la discipline et de continuer à la valoriser au-delà du Focus de CNRS Sciences humaines & sociales⁵.



3. Films que l'on peut découvrir chaque année lors du Festival international du film ethnographique Jean Rouch ou lors de Focus, Salon des écritures alternatives en sciences sociales. Nombre de films sont visibles grâce au catalogue de CNRS Images.
4. Ce projet était coordonné par Nacira Oualli, avec la participation de Caroline Bodelec, Zoë Cheron, Frédérique Fogel, Armelle Leclerc, Anne Monjaret et Marie Mabrouk.
5. Ce projet était coordonné par Frédérique Fogel, Armelle Leclerc, Anne Monjaret, et Emmanuelle Seguin qui est également la dessinatrice de l'ouvrage.



Événement « L'anthro fait son show » (30 avril 2024, Paris). De haut en bas et de gauche à droite : *Le chemin des épinettes*, conte-théâtre avec Françoise Barret & Isabelle Bazin ; *(Re)habiller le trouble : un cyborg anthropolojonglique*, cirque-anthropologie avec Cédric Parizot & Sylvain Pascal ; *Examiner le graffiti : s'engager corps et âme pour que la communication advienne*, conférence graffitiée avec Aude Le Saux Silmane Sales & Thibaut Chebassier / Bibo © François Fogel

Comité de pilotage du focus

- ▶ Alexis Avdeeff, maître de conférence à l'université de Poitiers et membre du Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie (Criham, Université de Poitiers / Université de Limoges), vice-président de la section 20 « Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire » du CNU
- ▶ Jérôme Courduriès, anthropologue, professeur à l'université Toulouse - Jean Jaurès et membre du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (UMR5193, LISST, CNRS / Université Toulouse - Jean Jaurès), membre de la section 38 Anthropologie et études comparatives des sociétés contemporaines du comité national du CNRS
- ▶ Frédérique Fogel, anthropologue, directrice de recherche CNRS au Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC, UMR7186, CNRS / Université Paris Nanterre), membre de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFA)
- ▶ Anne Monjaret, ethnologue, directrice de recherche CNRS au Laboratoire d'Anthropologie Politique - approches interdisciplinaires et critiques des mondes contemporains (LAP, UMR8177, CNRS / EHESS), présidente de la Société d'Ethnologie Française, membre de la section 38
- ▶ Emmanuelle Seguin, chargée de création et de communication, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)
- ▶ Caroline Bodolec, Maria-Pina Selbonne, en charge de la section 38 Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines, CNRS Sciences humaines & sociales
- ▶ Zoë Cheron, Armelle Leclerc, Marie Mabrouk, Nacira Oualli, Pôle communication, CNRS Sciences humaines & sociales

Le Focus « Anthropologie en partage » a permis de mettre la lumière sur une discipline très dynamique et particulièrement connectée aux attermoissements et aux évolutions de nos sociétés contemporaines. De belles rencontres ont eu lieu durant ces deux années, de belles réalisations resteront qu'il faudra continuer de valoriser. Et puis, d'autres projets sont en cours et vont émerger grâce aux différents collectifs d'anthropologues en France toujours plus actifs et inventifs. Il est temps, à présent, de laisser la place au prochain focus de CNRS Sciences humaines & sociales consacré aux sciences du langage. Son comité de pilotage a promis de beaux événements et de belles surprises.

AN
THRO
PO
EN
PARTAGE

contact&info

- ▶ Caroline Bodolec,
CNRS Sciences humaines & sociales
caroline.bodolec@cnrs.fr



GarganText 007 : la complexité de vos données devient votre atout

L'équipe de GarganText, projet en humanités numériques développé au sein de l'Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF, UAR 3611, CNRS), ainsi que son réseau de partenaires académiques, est heureuse de vous annoncer sa version 007, la boîte à outils pour la cartographie collaborative des données textuelles.

Cette version marque la première étape d'une feuille de route qui prévoit deux autres évolutions majeures pour valoriser la recherche scientifique. En 2023, la GarganFest a annoncé la version 007 et s'est accompagnée d'un travail régulier de la part des développeurs pour stabiliser la version logicielle. La nouvelle s'est à peine diffusée que GarganText est déjà cité par près de 100 articles scientifiques tandis que nous ouvrons plusieurs milliers de comptes sur l'infrastructure publique Renater hébergée à Saclay, comprenant douze plateformes réparties par communautés de pratiques scientifiques et académiques : la plateforme Earth, pour les travaux scientifiques liés à la préservation de la planète ou la plateforme Health, pour les projets scientifiques liés à la santé ; agents du CNRS ou de l'Institut Mines-Télécom, acteurs de la communauté scientifique des systèmes complexes ou lauréats de projets européens...

Sur chacune des plateformes ouvertes, vous travaillez sur des masses de données textuelles sécurisées et dans des équipes dédiées que vous pourrez valoriser : la complexité des données devient votre atout. Cet article est donc une invitation plus large au banquet.

Plongée dans l'océan de données textuelles

Le thème de la fête de la science cette année est l'océan et vous vous sentez une âme de naturaliste. Inspiré par l'Homère des insectes selon Victor Hugo qui désignait ainsi l'illustre Jean-Henri Fabre, vous vous imaginez devenir le Virgile du crustacé avec les enfants. Vous profitez alors de cet été pour échapper aux vers de feu ou méduses et observer les perles d'oxygène produites par la photosynthèse des phytoplanctons. Dans ce petit monde aquatique, vous repérez mollusques et crabes dont vous pensez pouvoir identifier la position dans la chaîne trophique... La forme, les couleurs, les pinces, tout concorde : Eurêka ! Vous cherchez alors la confirmation de votre observation naturaliste sur votre encyclopédie favorite et là, surprise ! Le simple mot « crabe » renvoie à « un nom vernaculaire ou nom commun (qui) est, en sciences de la nature, un nom indigène, usuel ou désuet (qui) peut donc désigner des taxons très différents selon le contexte ». En bref, ce que vous lisez ne correspond pas à ce que vous avez observé avec vos enfants...

Le sens dépend du contexte autour du mot, de ses relations, tout comme dans un écosystème naturel : le mot seul devient insuffisant en lui-même. Les mots en contexte, c'est justement ce que vous permet d'observer GarganText avec différents types de lentilles. Ce sont ces contextes que vous pourrez rassembler pour coordonner un projet, une action ou une organisation dans la nouvelle économie numérique de la connaissance fondée sur l'apprentissage artificiel.

De l'arbre des connaissances à la carte des savoirs

Or la connaissance s'est progressivement émiettée, surspécialisée, comme dans une organisation taylorienne du savoir dans un océan de connaissances. Le processus lent est devenu irréversible. La première encyclopédie imprimée, la perle philosophique *Margarita philosophica* publiée en 1504, montre déjà la spécialisation de l'arbre. Le foisonnement des branches s'accroît les siècles suivants avec le *Léviathan* de Hobbes en 1651 qui montre la naissance des sciences humaines et sociales. Puis D'Alembert, co-auteur de la fameuse encyclopédie des lumières, en appelle à une nouvelle manière de représenter la connaissance en utilisant une analogie géographique : comme une mappemonde ! Il a fallu trois siècles pour se rendre compte du processus et du problème que nous avons renforcé les deux siècles suivants.

Ainsi, il y a comme un hiatus entre la connaissance savante qui fait autorité dans un arbre complexe et la connaissance simplement expérimentable. Les outils d'observation et d'expérimentation orientent alors la démarche scientifique, comme une boussole. L'outillage scientifique s'est amélioré au cours du millénaire avec le télescope et le microscope. Les progrès théoriques et appliqués en optique ont permis de nouvelles pratiques scientifiques. L'importance de la preuve par visualisation est mobilisée par un Galilée qui croyait avoir vu deux satellites à Saturne avant que l'art des lentilles permette l'amélioration de la longue-vue. La vue, encore elle, permit à Le Verrier de valider ses hypothèses sur la présence d'une planète non remarquée, mais nécessairement présente selon ses calculs. Ainsi, l'évolution de la connaissance s'accompagne du perfectionnement de son outillage combiné à l'expérimentation. C'est pourquoi l'espace de travail de GarganText est un laboratoire d'expérimentation visuelle et partageable du sens des mots tout comme le tableau noir fut introduit à partir du XVI^e siècle pour la pédagogie.

En effet, notre espace de travail collaboratif et décentralisé est notre tableau interactif qui permet de partager notre connaissance située en fonction de la question posée au texte. L'interface de collaboration est inscrite dans une plateforme configurable selon les usages, les métiers, qui partagent alors la même méthodologie par un même moteur de cartographie des connaissances, autour des visualisations de données textuelles comme celle présentée dans cet article. Ce sont des visualisations des relations des termes qui synthétisent les masses textuelles, car le texte est partout et est commun à tout support qu'il soit vidéo ou audio. GarganText est donc l'espace de travail collaboratif et décentralisé libre avec le moteur de cartographie des connaissances comme principe premier de son organisation sociale.

À quoi ça sert ?

► Vous découvrez un nouveau domaine et vous souhaitez le cartographier pour avoir une vue complète de ses ramifications ? En d'autres termes, vous voulez un état de l'art en quelques minutes sur n'importe quel sujet complexe comme le « Covid » ? Vous voulez partager cet état de l'art scientifique avec vos amis, collègues, étudiants dans votre communauté de manière reproductible et cumulative pour votre veille partagée ?

Comme en cuisine, en associant un ingrédient et un autre, nous faisons apparaître le lien entre les mots dans le même contexte et l'analogie suivante : un contexte de mots est comme une recette de cuisine. Assez simple direz-vous, mais continuons notre enquête. Vous pouvez sélectionner les ingrédients et explorer les recettes associées, vous avez en main une carte d'un restaurant avec près de 70 000 recettes !

C'est alors que nous pouvons changer de lentille. L'autre lentille, à la différence de la lentille précédente, vous montrera les associations alternatives. Par exemple, une pâte à pizza et des spaghettis ne vont pas bien ensemble, on utilise l'un ou l'autre dans une même recette, mais jamais les deux ensemble. Donc, contrairement à l'opération précédente qui montre l'association des ingrédients ensemble dans la même recette (ingrédient A et ingrédient B), on se concentre ici sur l'alternative (ingrédient A ou ingrédient B). On fait alors apparaître l'équivalence « structurale » d'un ingrédient qui est substituable par un autre. Cette lentille est utile pour choisir la recette et l'adapter en fonction de ce dont vous disposez en stock. Il manque un ingrédient ? Quelle serait l'alternative possible ? Nous avons analysé notre carte gastronomique pour faire de fins gourmets du savoir.

Ainsi, la première lentille (01) indique le niveau de la première frontière de catégorisation, l'un et l'autre dans le même contexte. La seconde lentille disponible (02) donne à voir les appareils : la pâte et les pâtes, la pâte à pizza et les spaghettis se mêlent à la sauce tomate et au fromage, l'un ou l'autre font recette.

À partir de quoi, nous proposons d'isoler les recettes avec les mots salés puis les recettes avec les mots sucrés. Ainsi, quelles sont vos hypothèses pour ce que nous devrions voir lors des prochaines étapes ? Suivez nos prochaines cartes de la gastronomie dans notre prochaine contribution à la Lettre CNRS Sciences humaines & sociales !

D'une science ouverte à une science libre

Le dispositif numérique GarganText est une épistémologie implémentée qui propose un chemin heuristique. Cette démarche outillée s'accompagne d'un mode d'écriture et de publication pour une organisation en vue de sa valorisation.

Nous façonnons des outils, puis les outils nous façonnent : le logiciel est en effet à l'image de l'organisation qui l'a produite. Nous pensons être prêts pour construire ensemble une infrastructure numérique pour une véritable économie de la connaissance. Nous commençons par la boîte à outils de cartographie à destination du milieu académique et public, puis nous l'ouvrirons au secteur privé pour un co-financement de l'infrastructure numérique à la suite de la prématuration réalisée avec CNRS Innovation. Il y eut des investissements pour le chemin de fer, pour les autoroutes, pour les canalisations, nous construisons désormais l'infrastructure numérique pour l'économie de la connaissance.

Trois versions majeures marquent notre feuille de route pour les années à venir :

- ▶ en 2024 : la version 007, pour la mission des héros naturalistes et scientifiques afin de représenter les savoirs ;
- ▶ objectif 2025 : la version 017, pour faire organisation en construisant la connaissance ensemble ;
- ▶ objectif 2026 : la version 117, pour certifier, protéger et valoriser la création de connaissances.

La science ouverte est un premier pas nécessaire, mais non suffisant, car elle permet surtout de nourrir les IA sans nourrir les auteurs. Bienvenue alors dans une science libre avec GarganText.

contact&info

- ▶ Alexandre Delanoë,
ISC-PIF
gargantext@iscpif.fr
- ▶ Pour en savoir plus
<https://gargantext.org/fr/>

PHEDRA : un réseau pour une histoire européenne du droit des affaires

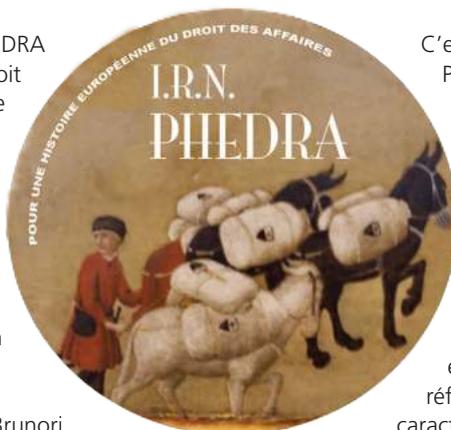
L'*International research network* - IRN PHEDRA (« Pour une Histoire Européenne du Droit des Affaires ») développe une approche concertée et collaborative de la recherche sur l'histoire du droit des affaires, de l'Antiquité à nos jours, appréhendée dans son « écosystème européen ». Cette approche originale, initiée à travers le projet PHEDRA, propose une analyse de l'histoire du droit commercial en considérant l'Europe dans l'unité de son expérience normative.

L'IRN PHEDRA est coordonné par Luisa Brunori, directrice de recherche CNRS au [Centre de théorie et analyse du droit](#) (CTAD, UMR7074, CNRS / Université de Nanterre), et rassemble neuf laboratoires basés en France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Maroc, Espagne et Royaume-Uni, ainsi qu'une vingtaine de chercheurs et doctorants individuels travaillant, entre autres, en Finlande, Belgique, Pologne et Turquie. Au total, l'IRN PHEDRA met en réseau plus de cinquante historiens du droit, historiens sociaux, historiens de l'économie, archivistes, ainsi qu'une quinzaine d'institutions scientifiques de l'Europe entière.

Une approche européenne de l'histoire du droit des affaires

Lors d'une première rencontre exploratoire en 2019, les contributions d'intervenants issus de différentes expériences juridiques européennes ont permis d'identifier les perspectives d'une nouvelle histoire du droit des affaires. À cette occasion a émergé la vocation du projet PHEDRA de structurer les échanges entre chercheurs à partir d'un choix méthodologique fondamental, à savoir une approche qui se confronte à l'Europe comme « écosystème juridique » devant être considéré dans son intégrité lors de l'analyse historique.

La notion d'Europe comme « écosystème juridique » est une élaboration du projet PHEDRA que l'IRN a pour but de préciser et d'approfondir : les juxtapositions, les comparaisons, les confrontations ne sont pas suffisantes pour expliquer l'évolution d'un droit des affaires qui porte en lui les caractères d'une homogénéité à l'échelle européenne n'ayant pas d'équivalent dans les autres branches du droit et qui, encore aujourd'hui, reste le plus uniforme dans l'espace juridique européen. Il est indéniable que l'histoire du droit des affaires se détache rapidement de son ancrage municipal ou national, pour se déployer dans un espace européen qui forge ses caractères principaux. On peut ainsi parler d'« a-nationalité historique » du droit des affaires. Ceci est une considération qui va au-delà de la reconnaissance, désormais établie, du droit des affaires comme un droit transnational. L'IRN PHEDRA part du constat qu'il faut nécessairement prendre en considération le fait que la formation même de ce droit est une formation européenne et que c'est cet écosystème ample qui a forgé les particularités du droit des affaires.



C'est sur ce terrain méthodologique que PHEDRA dépasse l'approche de l'histoire du droit européen jusqu'ici pratiquée en France et à l'étranger.

Laboratoires et chercheurs en réseau

Pour atteindre ces objectifs, le projet — dépassant les approches nationales traditionnelles — mobilise plusieurs équipes européennes autour d'une réflexion collective visant à identifier les caractéristiques européennes de l'évolution du droit des affaires, grâce à une mutualisation des savoirs, des compétences et des sources. Le dispositif IRN du CNRS s'est révélé particulièrement adapté à ces objectifs : la communauté scientifique de PHEDRA, déjà solide mais sans aucune structuration formelle, avait besoin d'un outil à la fois flexible et efficace, permettant la circulation et l'échange des savoirs et des savoir-faire, y compris pour les jeunes chercheurs. Les membres du réseau développent leurs recherches au sein de leurs institutions respectives, et l'IRN PHEDRA rend possible le partage des résultats et des méthodologies.

Le choix des partenaires répond à une logique de forte complémentarité : chaque équipe est bien entendu spécialiste de l'histoire du droit des affaires dans son pays mais chacune apporte au projet des spécificités (thématiques, méthodologiques...) qui la rendent tout autant indispensable. L'organisation du réseau PHEDRA permet un travail collectif sur les sources et des échanges scientifiques au moyen de rencontres régulières. La mobilité des équipes est donc au cœur de la nouvelle méthodologie proposée et c'est précisément cette mobilité qui est soutenue par l'outil *International research network*.

Les actions PHEDRA : « nomadisme académique » et synergie collaborative

La flexibilité du dispositif IRN a permis à PHEDRA de mener de nombreuses activités de natures diverses, toutes orientées vers le partage des savoirs et des compétences, contribuant ainsi à créer une véritable communauté de chercheurs. Le mode opératoire de toutes les actions PHEDRA est orienté vers le nomadisme académique et la collaboration scientifique : chaque fois, une institution partenaire différente accueille les événements PHEDRA.

La première rencontre a eu lieu en 2019. Intitulée « Pour une histoire européenne du droit des affaires : comparaisons méthodologiques et bilans historiographiques », cette journée avait pour objectif de réfléchir aux différentes manières dont les recherches en histoire du droit des affaires sont menées à travers l'Europe, afin de lancer le programme PHEDRA sur des bases historiographiques et méthodologiques solides. Les actes de cette rencontre ont été publiés, grâce à l'engagement du Professeur Florent Garnier de l'université de Toulouse, et ils ont



L'école d'été PHEDRA 2024 à l'Universidad Internacional de Andalucía © Luisa Brunori

constitué, et constituent encore, un pilier méthodologique solide pour les actions ultérieures¹.

En 2020, PHEDRA a été confronté à l'épidémie de Covid. Cependant, grâce à la détermination des partenaires de l'IRN et à l'engagement du Professeur Alexis Mages de l'université de Bourgogne, le colloque « Les fondements historiques du droit européen des affaires » a pu se tenir en format hybride. Cette manifestation partait d'un constat simple : au début du XXI^e siècle, et bien qu'il soit généralement admis qu'il existe un droit européen des affaires, il apparaît que les recherches historiques sur ses fondements restent encore assez lacunaires et dispersées. Ces journées avaient pour objectif, sinon de combler cette lacune, du moins de contribuer à restituer ou à révéler, à travers une réflexion inscrite dans la durée, la dimension paneuropéenne du droit des affaires, tout en tenant compte des spécificités territoriales. Les actes du colloque ont été publiés quelques mois après et sont, comme tous les résultats scientifiques de PHEDRA, en accès libre².

En novembre 2021, un colloque PHEDRA de grande envergure s'est tenu au Centre d'histoire judiciaire de Lille (CHJ, UMR8025, CNRS / Université de Lille), consacré à « La dynamique juridique des réseaux marchands : hanses, nations, agences, filiales et comptoirs ». Ce fut un moment clé dans la construction d'une véritable communauté scientifique autour du thème du droit européen. Les actes du colloque ont été publiés et sont accessibles en ligne³.

Un autre moment fondamental pour la vie du réseau a été la première école d'été PHEDRA de 2022, organisée en collaboration avec l'université de Toulouse et l'université de Bordeaux. Il s'agissait en particulier de mettre en pratique, à travers les

sujets de thèse des doctorants participants, les premiers résultats méthodologiques du programme PHEDRA. Les doctorants ont pu présenter et discuter leurs recherches avec les enseignants de l'école. L'enthousiasme des doctorants a été tel que les participants (dont certains sont désormais de jeunes chercheurs) ont décidé de constituer le groupe des « Jeunes chercheurs de PHEDRA », offrant ainsi au projet la plus prometteuse des perspectives.

2023 a été une année particulièrement riche en activités. En juin, l'atelier « Merchants, Arts, Luxury and Beauty » s'est tenu en Italie, sur invitation du Professeur Albrecht Cordes et du Centre allemand d'études vénitiennes ; tandis qu'en novembre a eu lieu le colloque « Des restrictions de concurrence à la libéralisation des marchés. Contribution à l'histoire européenne du droit des affaires », à l'initiative du Professeur Olivier Serra

et de l'université de Rennes. Les actes des deux rencontres sont actuellement en cours de publication.

L'année 2024 a confirmé que PHEDRA a véritablement initié une nouvelle dynamique dans les études d'histoire européenne : une école d'été s'est tenue en Andalousie, à l'invitation du Professeur Carlos Petit de l'université de Huelva, dont le nombre de doctorants a triplé par rapport à l'édition précédente et dont l'équipe pédagogique a pu compter dans ses rangs certains des plus éminents spécialistes internationaux. En novembre 2024, un workshop sur la banqueroute se tiendra sous l'impulsion de l'université de Tilburg.

En 2025, une année cruciale se profile, marquée par la construction des perspectives futures. Du 26 au 28 juin, à l'initiative du CTAD, aura lieu un événement majeur consacré à l'identification des pistes futures de recherche qui apparaissent déjà à l'horizon, plus prometteuses que jamais.

contact&info

► Luisa Brunori,
CTAD

luisa.brunori@ens.psl.eu

► Pour en savoir plus
<https://phedraproject.wordpress.com>

1. Brunori L. Descamps O., Prévost X. (dir.) 2020, *Pour une histoire européenne du droit des affaires : comparaisons méthodologiques et bilans historiographiques*, Presses de l'Université Toulouse Capitole.

2. Mages A. (dir.) 2022, *Les fondements historiques du droit européen des affaires*, Presses de l'Université Toulouse Capitole.

3. Brunori L. (dir.) 2023, *La dynamique juridique des réseaux marchands : Hanses, nations, agences, filiales et comptoirs*, Presses de l'Université Toulouse Capitole.

Musique et politique en Ukraine (2004-2024) : création sonore, exil et enjeux de genre



Markiyan Macekh jouant du piano le 7 décembre 2013 dans la rue Bankova (Kyiv) © Andrey Meakovsky & Oleg Macekh

La création musicale n'est pas déconnectée de la notion de diplomatie. Au-delà de sa dimension esthétique, la musique a des fonctions sociales et politiques multiples. En témoignent les nombreuses manifestations musicales après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, à l'image du piano révolutionnaire bleu et jaune installé sur la place Maïdan en 2013/2014 ou, dans un autre contexte, les victoires de l'Ukraine à l'Eurovision (2004, 2016 et 2022).

Maîtresse de conférences en musicologie à Sorbonne Université, membre de l'[Institut de recherche en musicologie](#) (IReMus, UMR8223, CNRS / BnF / Ministère de la Culture / Sorbonne Université), Louisa Martin-Chevalier mène actuellement deux projets de recherche soutenus par le CNRS (2024-2025), *UkFeMMI/ Ukrainian Female Musicians and Migrations* et *A Subaltern That Sings: From Sound Resistance to Musical Diplomacy in Wartime Ukraine*. Ces projets proposent d'interroger la dimension musicale de la résistance ukrainienne et la place de la création musicale sur la scène diplomatique contemporaine depuis les événements de Maïdan. Ils réunissent une équipe pluridisciplinaire et internationale, avec Mateusz Chmurski, Nelly Kambouri, Valeriya Korablyova, Denis Laborde, Hyacinthe Ravet, Anna Papaeti et Théodora Psychoyou. Comme le soulignent régulièrement des rapports de l'ONU, la guerre intensifie les inégalités de genre et provoque une augmentation de la violence fondée sur le genre. Les membres de ces deux projets souhaitent apporter un regard particulier sur les enjeux de genre et les différentes incidences de l'exil sur la création artistique depuis le cas de l'Ukraine. L'objectif premier de ces recherches est de documenter et cartographier les situations de déplacement des musiciennes ukrainiennes à l'aide d'un travail de terrain conséquent mené dans une

perspective transdisciplinaire. Il s'agit de mener une réflexion théorique et empirique en témoignant de trajectoires singulières de musiciennes ukrainiennes réfugiées en Europe. Ce travail est construit autour d'entretiens, de récits biographiques, de données issues des différents cadres d'observation et de l'étude de leurs parcours, menés par les membres de chaque équipe. Dans ces deux projets, les chercheurs souhaitent questionner leur invisibilité en tant qu'artistes, l'évolution de leurs carrières depuis le début de la guerre, leurs reconstructions dans des réseaux professionnels artistiques, leurs évolutions au sein des communautés artistiques européennes ou dans des lieux non-académiques, la place de la notion d'exil et de déplacement dans leurs œuvres et leurs pratiques musicales, la réception de leurs œuvres dans la presse musicale spécialisée. Une collaboration avec la [plateforme Géo-récits](#) est d'ores et déjà envisagée afin de reconstituer la mémoire des compositrices dans ce contexte de guerre.

De nombreuses études scientifiques consacrées à d'autres contextes géopolitiques montrent la question de l'invisibilité et de la situation minoritaire des musiciennes dans son sens le plus large, qu'il s'agisse des interprètes, des instrumentistes, des cheffes d'orchestre, des compositrices, des performeuses, des artistes sonores, longtemps occultées dans l'histoire de la musique et dans l'espace artistique. Le cas des musiciennes ukrainiennes, exilées ou restées sur place, est encore peu étudié dans la littérature scientifique et les ouvrages récents en lien avec la musique ukrainienne n'abordent que marginalement les questions de genre et proposent rarement d'envisager ces problématiques de manière intersectionnelle (musicologie-études migratoires-études de genre).

Par ailleurs, ces projets auront pour but d'insuffler une dynamique à travers diverses initiatives artistiques et scientifiques, des collaborations internationales, s'inscrivant dans une perspective émancipatrice de (re)construction. Au-delà d'un soutien à la création contemporaine ukrainienne, les chercheurs espèrent que les rencontres — tant scientifiques qu'artistiques — tissées au fil de ces deux projets permettront aux musiciennes de s'inscrire de façon pro-active dans une dynamique de (re)construction et d'émancipation.

Deux programmes scientifiques internationaux menés de 2024 à 2025 et soutenus par le CNRS permettent de concrétiser ces recherches.

Citons tout d'abord le programme *TANDEM A Subaltern That Sings : De la résistance sonore à la diplomatie musicale dans l'Ukraine en temps de guerre*, mené par Valeriya Korablyova, sociologue spécialiste de théorie politique, directrice du centre Ukraine in a Changing Europe à l'Institut d'études internationales de la faculté des sciences sociales de l'université Charles de Prague) et développé par l'université Charles, le CNRS et le [Centre français de recherche en sciences sociales à Prague](#) (CEFRES, UAR3138, CNRS / MEAE). À l'intersection de la musicologie, de la théorie politique et de l'anthropologie culturelle, ce projet transdisciplinaire propose d'interroger les liens entre la création musicale ukrainienne et la diplomatie depuis les événements de Maïdan, tout en mettant un accent particulier sur les études postcoloniales. Le rôle de la musique dans la transformation de ces conflits est au cœur des discussions. Les chercheurs proposent une analyse des discours revendiqués par les différents acteurs de la scène musicale ukrainienne — à l'étranger comme dans le pays : musiciennes et musiciens au sens large, musicologues, cheffes et chefs d'orchestre, responsables d'institution musicale (Kyiv Symphony Orchestra, Ukrainian National Academy of Music notamment) ou d'instituts culturels (Ukrainien Institute). Comment analyser le pouvoir de la musique sur la mobilisation ou la justification de la guerre ? Comment cet art peut-il être utilisé comme une ressource dans les processus de construction de la paix ? Quelles sont les créations musicales ayant contribué aux différentes représentations de la guerre ?

Vient ensuite le projet international *UkFeMMI/Ukrainian Female Musicians and Migrations*, qui repose sur une collaboration de l'équipe « locale » de l'[Institut de recherche en musicologie](#) (IReMus, UMR8223, CNRS / BnF / Ministère de la Culture / Sorbonne Université), — composée de Mateusz Chmurski, Denis Laborde, Louisa Martin-Chevalier, Hyacinthe Ravet, Théodora Psychoyou — avec une équipe grecque composée d'Anna Papaeti et Nelly Kambouri de l'ERC *MUTE-Soundscapes of Trauma*. Ce programme apporte un regard particulier sur les trajectoires des musiciennes ukrainiennes déplacées et tentera de cartographier — dans les différents lieux où elles sont présentes (Allemagne, Autriche, France, Pologne notamment) — ces exils à travers des enquêtes, entretiens et échanges avec les collègues scientifiques, ainsi que des conférences. L'équipe de recherche travaille à l'élargissement de ces problématiques et à l'établissement d'un consortium international dédié aux enjeux étudiés, en vue d'une demande de financement d'envergure à l'horizon 2025/2026.

Quelques derniers mots sur la tenue d'un événement scientifique du 27 au 29 novembre prochains au CEFRES (Prague) : celui-ci comprend le colloque international *Ukrainian cultural diplomacy and musical creation 2014-2024* et un *workshop* ; cinq

compositrices ukrainiennes exilées, aux parcours migratoires et profils différents, seront invitées pour clôturer ce colloque, avec des moments d'échanges et de présentation d'œuvres inédites.

Les premiers résultats de ces projets montrent déjà comment les musiciennes ukrainiennes de plusieurs zones (frontalières ou non du conflit) se sont emparées de la musique comme forme d'expression universelle, pour faire entendre leurs voix, pour créer et trouver leur place dans une Europe en constante mutation, pour porter des combats politiques, écologiques, sociaux, pour revendiquer leur identité et pour se (re)construire.

Le CEFRES est un partenaire privilégié pour accueillir, développer ces projets et mener ces recherches. Situé au cœur de l'Europe centrale ayant accueilli plusieurs millions de réfugiées ukrainiennes dès le début du conflit, Prague demeure en effet un lieu privilégié pour la mise en relation entre collègues français et ukrainiens. Ayant initié dès 2023 le programme d'accueil non résidentiel des chercheuses ukrainiennes en sciences humaines et sociales, en étroite collaboration avec CNRS Sciences humaines & sociales, le MEAE, l'université Charles et l'Académie tchèque des sciences, le CEFRES accueille à présent de manière non-résidentielle de nombreux collègues ukrainiens, en leur offrant une association de longue durée.

Rendez-vous donc dans quelques mois pour la suite de ces aventures !

Louisa Martin-Chevalier, maîtresse de conférences en musicologie à Sorbonne Université, Institut de recherche en musicologie

contact&info

▶ Louisa Martin-Chevalier,
IReMus
[louisa.martin-chevalier@
sorbonne-universite.fr](mailto:louisa.martin-chevalier@sorbonne-universite.fr)

Soutenir des recherches au long cours : les Suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions (SOSI)

Les dispositifs de soutien et de financement des recherches en sciences humaines et sociales sont multiples et même foisonnants. Ils permettent d'accompagner des projets de dimensions très variables allant de la recherche ponctuelle — *via* par exemple des contrats de recherches locaux ou des appels à projets (APP) d'amorçage — à des programmes de plus large ampleur financés par des agences de financement de la recherche, telles que l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou le Conseil européen de la recherche (ERC). Dans ces conditions, il pourrait sembler inutile, ou redondant, de mettre en place un nouveau dispositif de soutien à la recherche. Pourtant, le dialogue régulier avec les laboratoires et les porteurs de projet fait apparaître que la plupart des outils existant peinent à répondre à l'un des besoins de la recherche fondamentale, en sciences humaines et sociales (et sans doute dans les autres sciences) : le temps, plus précisément la durée et la sécurisation des conditions pour qu'une recherche de longue haleine puisse se déployer. Le plus souvent, ces soutiens s'inscrivent dans des temporalités allant rarement au-delà de quatre ou cinq ans. Cela pose deux types de problèmes. Pour les projets achevés, au terme de leur période de financement, la mise à disposition, par la suite, de certains de leur acquis, notamment les bases de données, constituent une difficulté certaine. La solution passe ici principalement par la construction de plans de gestion de données, par des choix techniques et scientifiques initiaux pensés de manière à s'assurer que, à l'issue du projet, les résultats restent durablement accessibles, notamment au travers des outils offerts par les infrastructures de recherche Progedo et Huma-Num. Pour d'autres projets, la durée des financements est généralement insuffisante pour faire aboutir la recherche. C'est le cas notamment d'un certain nombre d'enquêtes dont l'une des principales plus-values provient du fait qu'elles peuvent durer et s'apparenter à des observatoires des phénomènes sociaux. Ici, le temps d'observation n'est pas seulement pourvoyeur de connaissances supplémentaires mais de connaissances nouvelles, inédites, inaccessibles à des enquêtes ponctuelles ou limitées dans le temps. C'est d'abord à ce type d'entreprises que s'adressent les Suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions (SOSI).

Ces SOSI s'adressent également à des enquêtes qui portent sur des enjeux de société et visent l'élaboration d'analyses en profondeur, parfois ancrées dans des espaces ou milieux de vie, et/ou de manière diachronique de dynamiques sociales, économiques, politiques, culturelles, etc., y compris lorsqu'il s'agit d'éclairer les événements contemporains. Il s'agit, à travers eux, de constituer des observatoires de recherche en sciences humaines et sociales. Ces dernières ont déjà une expérience de ce dispositif de recherche à travers leur intégration à des observatoires développés de longue date par les sciences de l'environnement et de l'écologie et par les sciences de la terre et de l'univers. Cependant, ces SOSI abordent des questions qu'explorent en propre les sciences humaines et sociales.

Les cinq SOSI présentés dans ce dossier sont de nature très diverse et à des stades d'élaboration variés ; ils relèvent de champs disciplinaires très différents. Certains permettent de prolonger ou de stabiliser dans le long terme des enquêtes ou d'actualiser des outils qui n'ont pu être complètement achevés

dans la temporalité de leur financement sur projet. C'est le cas du SOSI ObHisPOP qui s'appuie sur l'IA pour transcrire de manière automatique des sources anciennes et constituer des bases de données historico-démographiques de taille inédite ou du SOSI GISCOPE 84 qui forme un observatoire des cancers d'origine professionnelle à l'échelle d'un territoire, le Vaucluse. D'autres pourront tirer profit de cette longévité pour déployer des enquêtes longitudinales (SOSI DEMAIN sur les jeunes françaises) ou proposer des analyses comparatives bénéficiant d'une profondeur temporelle suffisante pour identifier des évolutions et mieux, dans le cas du SOSI Taxipp, évaluer l'impact des politiques fiscales. Enfin certains SOSI, comme le projet Vigramm consacré aux micro-variations grammaticales des langues romanes, trouvent, dans ce dispositif, la possibilité de construire une enquête au long cours sur l'évolution de ces langues et, à partir de nouvelles méthodes de traitement des données (méthodes statistiques et de clustering), d'explorer les changements communs connus par elles sans qu'elles soient au contact les unes des autres. Ce projet permet ainsi d'identifier des processus généraux de changement linguistique.

À travers ce nouvel outil mis en place il y a dix-huit mois, CNRS Sciences humaines & sociales souhaite donc soutenir de manière explicite la production d'enquêtes de longue haleine en humanités et en sciences sociales. L'institut le fait avec les moyens dont il dispose. Il ne s'agit pas pour CNRS Sciences humaines & sociales de financer intégralement de tels projets, mais de leur proposer un cadre de recherche stable sur cinq à dix ans, qui soit aussi en mesure de prendre le relai ou de venir compléter d'autres financements acquis.

En nombre nécessairement limité, ces SOSI doivent répondre à un certain nombre de critères garantissant qu'ils bénéficient *in fine* à des communautés plus larges que celles des porteurs du projet. Initialement construits autour d'une équipe ou d'une unité de recherche, ces SOSI ont vocation à fédérer deux ou trois autres équipes autour de la mise en œuvre de l'enquête et de l'exploitation de ses résultats. Ces projets, dans une démarche de science ouverte, doivent également être attentifs à mettre à disposition de communautés académiques plus larges leurs données, en s'appuyant notamment sur les infrastructures de recherche et, ainsi, permettre leur réemploi. Enfin, ces SOSI doivent pouvoir, encore une fois selon des modalités très variées, être en mesure de valoriser les résultats de leurs travaux auprès du monde extra-académique.

Une réunion le 16 octobre dernier au siège du CNRS a permis de rassembler les SOSI et de faire un premier état des lieux de ce dispositif, d'examiner les modalités de sa mise en œuvre avec les porteurs. Un dialogue régulier avec l'institut autour de ces petits observatoires en sciences humaines et sociales, de leurs résultats scientifiques, de leur apport propre, se met ainsi en place.

Fabrice Boudjaaba, directeur adjoint, CNRS Sciences humaines & sociales

ObHisPOP - Observatoire de l'histoire de la population française : grandes bases de données et intelligence artificielle

Historienne démographe, chargée de recherche CNRS au *Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS / ENS de Lyon / Université Grenoble Alpes / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3)*, Sandra Brée s'intéresse à l'histoire démographique des populations, principalement urbaines et banlieusardes, pendant la période 1880-1940. Elle porte le SOSI Observatoire de l'histoire de la population française : grandes bases de données et intelligence artificielle.

L'un des outils essentiels de l'histoire quantitative, et notamment de la démographie historique, est la constitution de grandes bases de données. Celle-ci implique la gestion d'une masse de données souvent difficile à maîtriser, à l'échelle des équipes de recherche, par des méthodes classiques de collecte. La démographie historique française a toujours été ouverte à l'innovation et a longtemps été pionnière dans le monde. Or, les progrès très récents de l'intelligence artificielle et du *Deep Learning* (apprentissage profond) permettent à présent d'envisager la collecte d'informations de manière automatique. L'intérêt majeur de ces techniques pour la création de bases de données en démographie historique, outre le gain de temps évident, est d'envisager de travailler sur des populations plus vastes, et notamment sur les populations des grandes villes, longtemps laissées de côté, notamment pour les XIX^e et XX^e siècles.

Le premier projet déposé en France pour créer une base de données de démographie historique grâce aux nouveaux progrès du *Deep Learning* et de l'océrisation¹ est le *projet POPP* (Projet d'océrisation des recensements de la population parisienne)². L'ambition du projet POPP, qui a débuté en septembre 2020 grâce à un co-financement du CollEx-Persée, de l'IR* Progedo et de l'Humathèque Condorcet, était de créer une base de données permettant l'exploitation statistique des listes nominatives de la population de Paris de 1926, 1931 et 1936³ (Figure 1). La population de Paris comptait alors près de trois millions d'habitants et chaque recensement comprend environ 50 000 images contenant généralement deux doubles pages, soit 60 individus au maximum. Sur la base d'un rythme — assez élevé — de quarante-cinq secondes à une minute pour relever les informations concernant chaque individu, créer la

base de données à la main prendrait entre 652 500 et 870 000 minutes, soit de 18 600 à 24 900 semaines de 35 heures, c'est-à-dire environ 500 ans pour une personne seule ou un siècle pour une équipe de cinq personnes. Ces données suffisent à montrer le caractère irréaliste d'une telle démarche dans le cadre d'un projet scientifique historique.

Plusieurs possibilités s'offrent aux chercheurs et chercheuses lorsqu'ils et elles veulent travailler sur des populations nombreuses. La première est de ne relever qu'une partie des individus, en effectuant des sondages. Cette technique est intéressante et a engendré des recherches particulièrement fructueuses, mais elle ne permet pas, par exemple, de travailler sur des sous-ensembles de populations, contrairement aux relevés exhaustifs.

Plus récemment, les progrès de l'intelligence artificielle ont été mobilisés pour la recherche en sciences sociales, et notamment en histoire. L'océrisation des documents, c'est-à-dire la reconnaissance optique des caractères, est largement utilisée pour reconnaître et rechercher des mots dans des ensembles imprimés ou, plus récemment, manuscrits. Les bases de données quantitatives nécessitent, en plus de la reconnaissance optique des caractères, la reconnaissance des systèmes de tableurs des sources présentées ainsi (comme les listes nominatives des recensements de la population par exemple, ou les données statistiques publiées) ou encore l'utilisation de *Named Entity Recognition*, qui est un système permettant d'extraire de l'information dans des textes en reconnaissant des entités nommées et de leur attribuer des étiquettes telles que « nom », « lieu », « profession ». La

DESIGNATION des QUARTIERS, VILLAGES ou hameaux	NUMEROS PAR QUARTIER, VILLAGES, hameaux ou rue			NOMS DE FAMILLE	PRENOMS	ANNEE de NAISSANCE	LIEU de NAISSANCE	NATIONAL- LITE	ETAT MATRIMONIAL	SITUATION PAR RAPPORT ou chef de ménage	DEGRE D'INSTRUCTION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patron. Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
	des maisons	des ménages	des individus										
B ^e Belleville	4			Politis	Mathieu	93	Paris	fr	M	ch			1937
					Jeanne	46	Paris	fr	M	ép			1938
					Georges	22	Paris	fr	M	ép			
					Antonia	07	Paris	fr	M	ép			22/405

Figure 1. Extrait de la liste nominale du recensement de la population de 1926, population de résidence habituelle, arrondissement de Belleville. Cote D2M8 307 (Archives de Paris)

1. L'océrisation désigne le recours à l'Optical character recognition (OCR), connu en français sous le nom de Reconnaissance optique des caractères (ROC).
 2. Responsable : Sandra Brée (CNRS, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes - LARHRA), avec la collaboration de François Merveille (Humathèque Condorcet) et Thierry Paquet (Université de Rouen, Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes - LITIS).
 3. Seules quatre listes nominatives de recensements ont été dressées pour Paris : en 1926, 1931, 1936 et 1946. Pour des raisons de coûts, mais aussi parce que les tableaux des listes de recensement de 1946 ne sont pas structurés de la même manière que les précédents, le recensement de 1946 n'a pas été traité dans le cadre du projet POPP.

Le vingt huit juin mil neuf cent trente, onze heures quarante, devant Nous ont comparu publiquement en la maison Commune André Raoul georges TROUCHE, chauffeur, né à Vergigny (Yonne), le douze décembre mil neuf cent-six vingt-trois ans, domicilié 5 rue Liard avec à mère, fils de Arsène Eugène * TROUCHE absent et de Blanche AUBUIN, son épouse comptable, présente et consentante, d'une part, /- Et Raymond Angèle Henriette MOUDEL, fille de salle, née à Besançon (Doubs), * le treize août mil neuf cent-dix, dix-neuf ans, domiciliée 199 faubourg saint Antoine avec son père, fille de Louis Alexandre MOUDEL, monteur sur métaux, présent et consentant et de Marie Claire BAUMER, son épouse disparue, la future épouse et son père déclarent sous serment qu'ils ignorent la résidence actuelle de leur mère et épouse et que celle-ci n'a pas donné de ses nouvelles depuis un an, d'autre part. Aucune opposition n'existant, les futurs époux, le père de la future épouse déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. André Raoul Georges * TROUCHE et raymonde Angèle Henriette MOUDEL ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de : Georges PARIARD, charcutier, 5 rue Liard, et de Alice EVETTE, tapissière, 21 rue de la For-ge royale, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux, la mère de l'épouse, le père de l'épouse et nous, Louis PINOTEAU, adjoint au maire du XI^e arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur./.

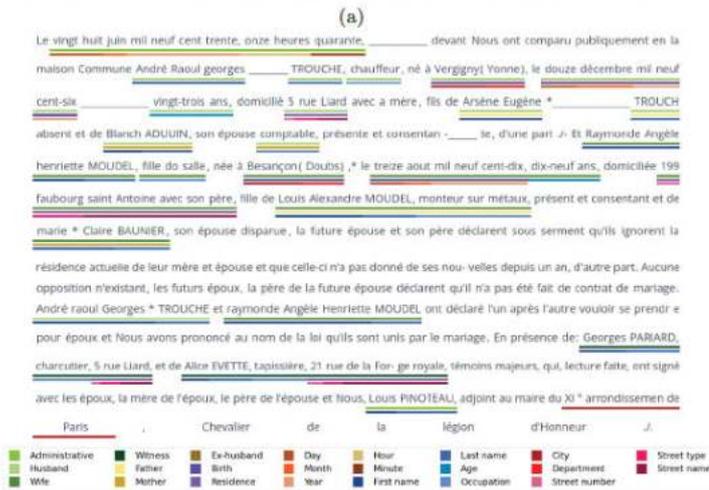


Figure 2. Acte de mariage de Paris de 1910 (14^e arrondissement) et les annotations correspondantes des entités nommées dans PIVAN (logiciel créé par le LITIS). Source : Constum T., Preel L., Larcher T., Tranouez P., Paquet T., Brée S. 2024, « End-to-end information extraction in handwritten documents: understanding Paris marriage records from 1880 to 1940 », *IDCAR*.

reconnaissance des entités nommées est très intéressante pour la constitution de bases de données en démographie historique car elle permet de lire et de reconnaître des mots et de les attribuer « directement » à des colonnes (variables). Cette technique est ainsi particulièrement appropriée pour travailler sur des actes d'état civil, qui sont l'une des sources principales de données utilisées en démographie historique (avec les recensements de population). Elle est ainsi à la base du projet Exo-POPP dont le but est de constituer une très large base de données à partir de l'ensemble des actes de mariage de Paris et de sa banlieue entre 1880 et 1940 (Figure 2).

C'est pour partager les connaissances acquises pendant les projets POPP et Exo-POPP que l'idée d'un consortium réunissant des équipes souhaitant élaborer des bases de démographie historique grâce à l'Intelligence Artificielle est née. L'ambition de ce consortium était donc de partager les techniques informatiques et de discuter des difficultés techniques liées à la création de très grandes bases de données avec des équipes composées, à la fois, de chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales et en informatique. Ce consortium a été baptisé SoDHIA

(Sources de Démographie Historique et Intelligence Artificielle) et a bénéficié d'un premier financement de CNRS Sciences humaines & sociales (appel à projets Sepia). Le consortium a été inauguré lors des journées d'étude de lancement du projet en janvier 2023. À la suite de ces premières journées, les six équipes impliquées⁴ ont souhaité constituer un réseau autour de la création de bases de démographie historique grâce à l'Intelligence Artificielle. Le SOSI ObHisPop a ainsi été fondé en juin 2023 sur les bases de ce premier consortium. La première journée annuelle a eu lieu en novembre 2023 au Campus Condorcet (Figure 3).



Affiche de la Journée annuelle du SOSI ObHisPop (Campus Condorcet, novembre 2023)

L'objet du SOSI ObHisPop - Observatoire de l'histoire de la population française : Grandes bases de données et intelligence artificielle est d'aider à la construction, la finalisation, la conservation, la diffusion et l'exploitation d'enquêtes historiques sur la population française de manière pérenne. Il a quatre objectifs :

4. Équipe des projets POPP - Projet d'ocrisation des recensements de la population parisienne (1926-1946) et EXO-POPP - Extraction optique des entités nommées manuscrites pour les actes de mariage de la population de Paris (1880-1940) : Laboratoire de Recherche Historique Rhône Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS / ENS de Lyon / Université Grenoble Alpes / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3) ; Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes - LITIS (EA4108) / Normastic
- Équipe de l'enquête sur la population de Charleville du xvi^e siècle à la fin du xix^e siècle : Centre Roland Mousnier (CRM, UMR8596, CNRS / Sorbonne Université)
- Équipe POPSTRAS - Ocristation du fichier domiciliaire pour une histoire démographique de Strasbourg (1871-1939) : laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE, UMR7363, CNRS / Université de Strasbourg) ; laboratoire Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés (IDEES, UMR6266, CNRS / Université de Caen Normandie / Université Le Havre Normandie / Université de Rouen Normandie)
- Équipe de l'enquête sur la population de Belfort : Institut Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies (FEMTO-ST, UMR6174, CNRS / SUPMICROTECH-ENSMM / Université de Franche-Comté / Université de technologie de Belfort-Montbéliard) ; laboratoire Connaissances et Intelligence Artificielle Distribuées (CIAD)
- Équipe de l'enquête GENPAR : Centre Roland Mousnier
- Équipe des projets « Ineqkil » et « EPIBEL » : Université catholique de Louvain et Université de Gand

1. Le premier est d'aider des projets ayant déjà obtenu des financements pour construire, grâce à l'intelligence artificielle, des bases de données de démographie historique à perdurer dans le temps. Souvent, les projets financés permettent de créer des bases de données, mais les équipes ont rarement le temps de les exploiter pleinement ou de les entretenir au-delà du temps du projet financé.

2. Le deuxième objectif est de permettre le transfert de technologies vers deux types d'enquêtes : d'une part, des enquêtes qui visent à créer une grande base de données de démographie historique grâce à l'intelligence artificielle ; d'autre part, des enquêtes lancées dans les décennies 2000 et 2010, voire auparavant, selon la méthode classique de la saisie manuelle des données, de manière à ne pas perdre le travail considérable déjà accompli.

3. Le troisième objectif, en collaboration avec l'IR* Progedo, est de documenter, conserver et diffuser les enquêtes de l'Observatoire.

4. Enfin, le dernier objectif est de créer une dynamique scientifique autour des bases de données en démographie historique en mettant à disposition des équipes du SOSI des outils et des connaissances pour en créer de nouvelles. À terme, il s'agira en outre, grâce à cet élan, d'envisager la mise en relation de certaines de ces bases, selon une perspective d'interopérabilité.

Les bases créées dans le cadre de l'ObHisPop seront donc déposées et diffusées via l'ADISP - Archives de données issues de la statistique publique (Quetelet-Progedo-Diffusion). Si elles sont indispensables à l'analyse en démographie historique, elles pourront également être des ressources particulièrement riches pour l'ensemble des chercheurs et chercheuses en sciences sociales. Ces bases seront également diffusées au-delà du monde académique. Ainsi, la base POPP sera versée aux Archives de Paris

afin de permettre une interrogation nominative dans les 150 000 images constituant les recensements de 1926 à 1936, offrant la possibilité de retrouver des individus, sans connaître leur adresse, dans l'immense botte de foin que forme la population parisienne pendant l'entre-deux-guerres.

Le soutien de CNRS Sciences humaines & sociales a permis aux équipes du SOSI de se structurer. En plus des réunions en visioconférences pluriannuelles, les équipes de l'ObHisPop se réunissent au moins une fois dans l'année. Cette journée d'étude permet de faire le point sur les différents projets du SOSI, et notamment sur les progrès des techniques informatiques pour créer les bases de données. Les équipes informatiques sont en constante communication et l'équipe du LITIS, précurseur en la matière, partage les outils mis en place pour les premiers projets POPP et Exo-POPP. Les équipes en sciences humaines et sociales échangent, quant à elles, sur les exploitations ultérieures à la création des bases par les informaticiens, ainsi que sur leurs difficultés, et l'ingénieure de recherche du SOSI, accueillie au sein de l'IR* Progedo, partenaire du SOSI, aide les équipes des différents projets à corriger et adapter les bases de données à l'analyse statistique.

contact&info

► Sandra Brée,
LARHRA

sandra.bree@cnrs.fr

Travail, environnement et cancers du sang : le GISCOPE 84, une recherche transformatrice à la croisée des savoirs

Sociologue, chargé de recherche CNRS au *Centre Norbert Elias* (CNE, UMR8562, CNRS / AMU Avignon Université), Moritz Hunsmann mène notamment des recherches sur les inégalités de santé et la santé environnementale. Il codirige le Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle et environnementale dans le Vaucluse (GISCOPE 84).

Depuis 2017, le Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle et environnementale dans le Vaucluse (GISCOPE 84) met en œuvre une démarche de recherche interdisciplinaire et pluriprofessionnelle prenant appui sur une enquête systématique auprès de malades de lymphomes non hodgkiniens et de myélomes multiples pris en charge dans les établissements du Groupement hospitalier de territoire du Vaucluse (GHT 84). Porté par [treize organismes membres](#), le GISCOPE 84 est aujourd'hui solidement implanté dans le territoire de la basse vallée du Rhône. En témoignent de nombreuses sollicitations de la part d'oncologues et de médecins généralistes, de collectifs de travailleurs et travailleuses, de riverains, ainsi que d'acteurs publics divers (l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Anses, le Sénat, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie - Cnam, etc.) Programme de recherche-action interdisciplinaire et pluriprofessionnel, le GISCOPE 84 est toutefois, à bien des égards, un « objet scientifique non-identifié » dans le paysage de la recherche française. Son inscription dans le cadre des « SOSI » et le soutien de CNRS Sciences humaines & sociales contribuent en ce sens à stabiliser ce programme à l'interface des disciplines, des mondes professionnels, de la science et la société.

Des expositions cancérigènes omniprésentes, une épidémie invisible

Une récente étude de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail estime qu'au cours de la dernière semaine travaillée, 47,3 % des travailleuses et travailleurs d'un échantillon représentatif de six pays membres de l'Union européenne (dont la France) étaient exposés à au moins un des vingt-quatre cancérigènes pris en compte dans l'enquête¹. Autrement dit, les expositions professionnelles aux cancérigènes sont massives — et les cancérigènes présents dans les processus de production se retrouvent souvent dans l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, le sol que nous cultivons, les aliments que nous mangeons. En première ligne face aux risques cancérigènes, les travailleurs et travailleuses sont en ce sens, [comme l'expliquait le toxicologue Henri Pézerat](#), les sentinelles de la santé environnementale.

En France, depuis quarante ans, les dysfonctionnements du système de prévention et de réparation des risques professionnels, en particulier des cancers, ne cessent d'être pointés du doigt par les rapports administratifs et parlementaires et par les scientifiques. Pour les cancers, plus encore que pour toute



Travailleur en réparation de carrosserie © Image'in

1. EU-OSHA, 2023, *Occupational cancer risk factors in Europe – first findings of the Workers' Exposure Survey*, European Agency for Safety and Health at Work – EU-OSHA.



Épandage de pesticides dans des vignes © Luca Piccini Basile

autre maladie professionnelle, le fonctionnement du système de prévention et de réparation des risques professionnels fait obstacle non seulement à la reconnaissance mais aussi à la connaissance et à la prévention des atteintes liées au travail. La commission chargée d'estimer le coût que représente, pour la branche maladie de la Sécurité sociale, la sous-reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles estime désormais que, chaque année, « le nombre de cas de cancer attribuables à l'activité professionnelle serait compris entre 69 600 et 102 100 »². Cela représente entre 16 et 24 % des nouveaux cas de cancers en France — une estimation plancher, puisque seuls les cancérigènes classés avec un niveau de preuve élevé sont pris en compte et qu'il est fait abstraction des « effets cocktail » en cas de coexposition. Au cours des cinq dernières années, ce sont moins de 1 800 cancers, dont les trois-quarts liés à l'amiante, qui ont été reconnus en maladie professionnelle et la tendance est à la baisse. Autrement dit, environ 98 % des cancers d'origine professionnelle restent non reconnus et donc socialement invisibles — pour les responsables de santé publique comme pour les personnes qui en sont atteintes.

Le GISCOPE 84, une recherche transformatrice à l'interface de la santé au travail et de la santé environnementale

Face à ce double échec des politiques de prévention et de réparation, et devant l'augmentation croissante du nombre de cancers hématologiques, les membres du GISCOPE 84

se sont associés pour mettre en œuvre un programme de recherche pour l'action, dans l'objectif de mettre en lumière les origines professionnelles et environnementales des cancers hématologiques, de faciliter l'accès au droit à la reconnaissance en maladie professionnelle des victimes, et de contribuer à prévenir les cancers de demain.

Portée par une équipe pluriprofessionnelle composée de médecins hospitaliers, de professionnels de la prévention (médecins du travail, ingénieurs, chimistes, (ergo)toxicologues, etc.), ainsi que de chercheurs et chercheuses en sciences sociales, santé publique et biologie, la recherche interventionnelle menée par le GISCOPE 84 repose sur la reconstitution systématique des parcours professionnels des malades (par des sociologues), l'analyse de ces parcours par un collectif pluridisciplinaire d'expertises qui identifie les expositions professionnelles subies à chaque poste de travail, et l'accompagnement — par une assistante sociale et une sociologue chargée du suivi — des malades éligibles qui souhaitent s'engager dans une déclaration de maladie professionnelle.

L'enquête a une double portée, individuelle et collective : elle bénéficie directement aux personnes reconnues en maladie professionnelle (versement d'une rente de réparation, prise en charge intégrale de tous les soins) et elle induit l'imputation des frais de santé liés aux cancers professionnels à la branche accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP) de la Sécurité sociale, branche abondée par les seuls employeurs.

2. Desrioux F. 2024, Entre 2 et 3,6 Mds d'euros de sous-reconnaissance des maladies professionnelles, Santé & Travail.

À ce jour, elle a permis de documenter — et de coder dans une base de données — les parcours de travail de plus de 460 malades, ce qui correspond à environ 6 000 postes de travail, avec une description fine des activités exercées à chaque poste, ainsi qu'à plus de 10 000 situations d'exposition à des cancérogènes. À notre connaissance, les données produites par le GISCOPE 84 constituent la description la plus fine des expositions professionnelles aux cancérogènes subies par les personnes atteintes de cancers hématologiques. Ancrée dans le fonctionnement quotidien du Pôle de Cancérologie Publique de Territoire du GHT 84, cette enquête « permanente » a vocation à se poursuivre dans les années à venir.

L'analyse des premiers résultats livre un triple constat. Premièrement, l'exposition professionnelle aux cancérogènes est un phénomène massif et structurel : 90 % des malades ont subi une exposition à deux cancérogènes ou plus au cours de leur vie de travail ; la moitié des malades ont été exposés à six cancérogènes différents ou plus au cours de leur carrière. Autrement dit, parmi les personnes atteintes de cancers du sang, la polyexposition professionnelle aux cancérogènes est la norme. Deuxièmement, il existe de fortes inégalités sociales face à l'exposition professionnelle aux cancérogènes : 64 % des postes exposés sont des postes d'ouvriers, 20 % des postes d'employés. Sans surprise, les classes populaires sont les premières à supporter les coûts sanitaires et sociaux de ces expositions. Enfin, plus de la moitié des malades, dont le parcours de travail a été expertisé, sont orientés vers une déclaration de maladie professionnelle, une proportion d'autant plus significative qu'il n'y a aucun tri des malades en fonction de leur métier ou d'expositions supposées. À ce jour, quarante-deux personnes, soit plus de 9 % des malades ayant participé à l'enquête, ont d'ores et déjà été reconnus en maladie professionnelle — environ la moitié des dossiers sont encore en cours. Au regard des expositions subies, la sous-reconnaissance demeure importante, particulièrement pour les femmes dont l'accès au droit s'avère plus difficile³. Nonobstant, ce taux de reconnaissance de 9 % est environ vingt fois supérieur à la moyenne nationale des reconnaissances pour les cancers hématologiques sur la même période. L'enquête permanente du GISCOPE 84 montre donc qu'il est possible de briser l'invisibilité de l'origine professionnelle de ces cancers et de contribuer directement à l'amélioration de l'accès au droit à la reconnaissance en maladie professionnelle⁴.

L'enquête permanente, une pépinière de projets de recherche, de formation et de prévention

En construisant une connaissance précise des expositions professionnelles et environnementales aux cancérogènes, l'enquête ouvre la voie à des actions de prévention, ainsi qu'à des projets de recherche novateurs. Les données inédites produites sur les expositions subies par les personnes atteintes d'hémopathies malignes constituent, en effet, le socle scientifique permettant le développement de projets de recherche à l'interface entre sciences sociales et sciences médicales & du vivant — en sociologie (inégalités sociales et de genre devant l'exposition et la reconnaissance en maladie professionnelle), en économie de la santé (coûts des cancers du sang d'origine professionnelle et de leur sous-reconnaissance), en épidémiologie clinique (expositions aux pesticides et devenir post-diagnostic des malades), ou encore en biologie (mécanismes de cancérogénicité et de chimiorésistance).



Par ailleurs, grâce aux données produites par l'enquête permanente, le GISCOPE 84 est en mesure de développer une formation professionnelle & universitaire, notamment via le diplôme universitaire « Cancer – Travail – Environnement », lancé en 2024 à l'université d'Avignon. Porté par le GISCOPE 84, ce diplôme répond à un besoin de

formation exprimé par de nombreux partenaires du GIS. Il propose une formation théorique et pratique sur le rôle du travail et des risques environnementaux induits par les modes de production, dans ses multiples dimensions : origine, prise en charge, indemnisation et prévention. Il s'adresse aux acteurs de la santé au travail et de la santé environnementale.

Enfin, s'il n'a pas vocation à devenir lui-même opérateur de prévention, le GISCOPE 84 contribue activement à la prévention des expositions, d'une part en diffusant les résultats de l'enquête et, d'autre part en nouant des partenariats avec les acteurs de la prévention en milieu de travail : la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DRETS (afin de faire cesser des situations d'exposition récurrente aux cancérogènes et des infractions au code du travail et au code de l'environnement), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - CARSAT et les services de santé au travail (prévention des expositions cancérogènes liées aux produits de nettoyage et de désinfection, notamment), ou encore des acteurs du monde agricole (principalement pour la prévention des expositions aux pesticides).

Le GISCOPE 84 est actuellement financé par la Ligue contre le cancer, l'ARS PACA, le Conseil régional de la région Sud/PACA, la Fondation de France, le Plan Ecophyto II+, le Fonds national pour la démocratie sanitaire, ainsi que la DREETS PACA.

Moritz Hunsmann, Étienne Amiet, Aurore Aubail, Julie Bart, Sylvain Bertschy, Cécile Durand, Fatma Hamdoun, Florette Rat, Cédric Richier, Judith Wolf, Hind Zaanane, Borhane Slama & l'équipe GISCOPE 84

contact&info

► Moritz Hunsmann,
CNE

moritz.hunsmann@cnrs.fr

► Pour en savoir plus

<https://giscope84.hypotheses.org>



3. Hunsmann & al. 2023, *Poly-exposition aux cancérogènes et reconnaissance en maladie professionnelle : le cas des patients atteints de lymphome non hodgkinien. Premiers résultats de l'enquête GISCOPE 84, Droit Social*, n° 2 : 120-129, disponible en ligne.

4. Voir à ce sujet la [capsule vidéo](#) réalisée par la Ligue contre le cancer.

Construire un dispositif d'étude et de mesure des attitudes et des inégalités au sein des nouvelles générations : le SOSI « DEMAIN »

Chercheuse CNRS, Anja Durovic s'intéresse notamment aux inégalités générationnelles et de genre dans les attitudes et comportements politiques. Professeur des universités, Camille Peugny conduit des recherches sur le déclassement, la reproduction sociale, la mobilité sociale, et plus généralement sur la stratification sociale et les inégalités sociales en France et en Europe. Tous deux sont membres du Laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités) (UMR8085, CNRS / Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Professeur des universités, membre du Centre Émile Durkheim (CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux), Vincent Tiberj est spécialisé dans l'analyse des comportements électoraux et politiques en France, en Europe et aux États-Unis. Tous trois portent le SOSI Dispositif d'étude et de mesure des attitudes et des inégalités au sein des nouvelles générations (DEMAIN).

Dès les années 1980, à mesure que reculent et se désynchronisent les principales étapes personnelles et professionnelles de l'entrée dans l'âge adulte (décohabitation de chez les parents, fin des études, accès au premier emploi, mise en couple), la jeunesse apparaît, aux yeux des sociologues et des contemporains, comme un nouvel âge de la vie à part entière¹. Entre 16 ans (fin de la scolarité obligatoire) et 25 ans (âge auquel les jeunes en France deviennent pleinement citoyens en accédant à la protection sociale avec les mêmes conditions que le reste de la population) se déroule une période du cycle de vie analysée et documentée par les sciences sociales. La situation économique des jeunes, d'une part, et la question de leurs valeurs, d'autre part, constituent deux dimensions importantes (et non sans lien l'une avec l'autre) des travaux s'inscrivant dans le champ des sciences sociales de la jeunesse².

La crise économique et financière de 2008, la pandémie de Covid-19 en 2020-2021 et la flambée des prix des produits alimentaires en raison de l'inflation ont servi de révélateur de la fragilité économique d'une partie de la jeunesse dans un contexte où le marché du travail se précarise particulièrement pour les jeunes : au début de la décennie 2020, plus de la moitié des moins de 25 ans en emploi exercent leur activité dans une forme de contrat précaire (CDD, intérim, stages, emplois aidés, etc., voir figure 1).

Cette précarité accrue en début de carrière professionnelle ne se résorbe pas totalement avec l'âge (Figure 2). Par exemple, à l'approche de l'âge de 40 ans, les cohortes nées au début des années 1980 connaissent un risque accru de ne toujours pas bénéficier d'un emploi stable (fonctionnaire ou CDI) comparées aux cohortes précédentes au même âge. C'est un argument en faveur de l'existence d'un « effet cicatrice » : la précarité grignote l'existence des générations les plus récentes jusqu'à un âge relativement avancé.

Par ailleurs, à intervalles réguliers, lorsque se produisent des formes de contestations de la part de certaines fractions de la jeunesse, qu'il s'agisse du climat, des inégalités ou des violences policières,

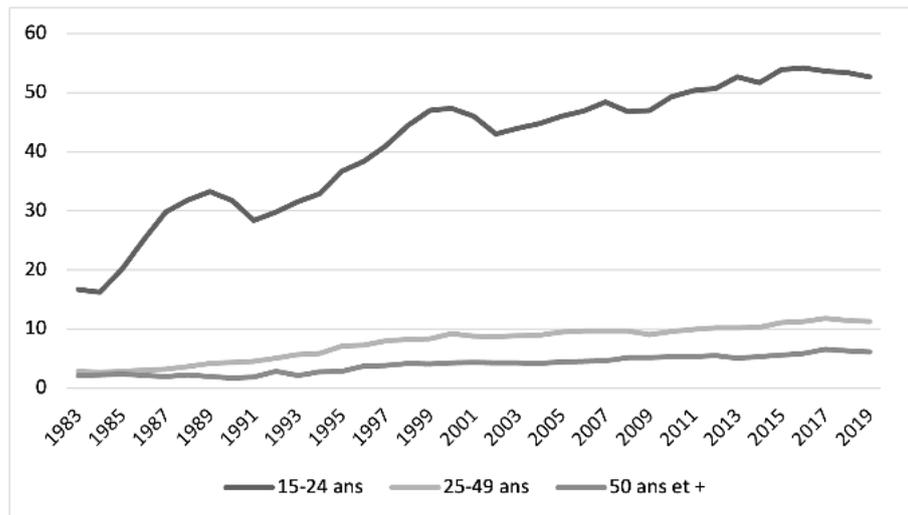


Figure 1 : Évolution de la part d'emplois précaires en fonction de l'âge entre 1983 et 2019 (en %)

Source : enquête Emploi (Insee).
Calculs effectués par l'Observatoire des inégalités.
Champ : population active en emploi.
Lecture : en 2019, plus de 50 % des jeunes de 15 à 24 ans en emploi exercent leur activité dans une forme précaire d'emploi (CDD, intérim, apprentissage).

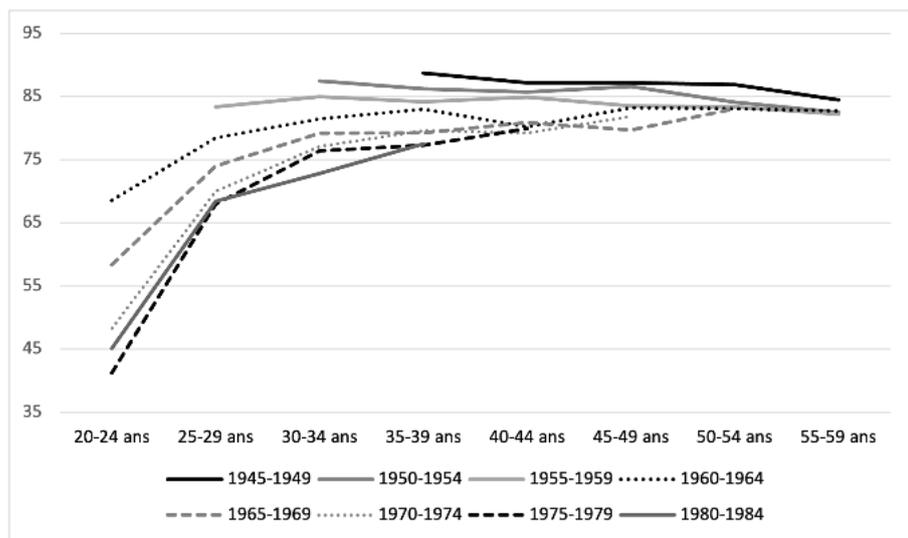


Figure 2 : Part de CDI parmi les actifs selon l'âge et la génération de naissance (en %)

Source : enquête Emploi (Insee).
Champ : population active en emploi.
Lecture : à l'âge de 20-24 ans, 41 % des individus actifs nés entre 1975 et 1979 exercent leur emploi en CDI. Cinq ans plus tard, toujours pour cette génération saisie à l'âge de 25-29 ans, cette proportion était de 68 %.

1. Galland O. 2001, Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations, *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4 : 611-640.

2. Peugny C., Van de Velde C., 2013, Repenser les inégalités entre générations, *Revue française de sociologie*, vol. 54, n°4 : 641-662.

la question des valeurs des jeunes réapparaît avec force dans le débat public. Ces deux types de questionnement sont d'ailleurs connectés. Ainsi, lorsque se produisent les émeutes et violences urbaines de juin 2023, le lien entre les formes d'exclusion et de discriminations auxquelles sont confrontés une partie des jeunes « des quartiers » et leur rapport aux institutions est au cœur d'un certain nombre de réflexions, comme en 2005.

Suite à ces événements de juin 2023, les pouvoirs publics ont souhaité, par le biais notamment du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, encourager la réalisation de travaux de recherche visant à actualiser les connaissances sur la jeunesse contemporaine. Le CNRS a notamment été missionné pour produire un *état de l'art* concernant un grand nombre de dimensions : éducation et formation, insertion sociale et professionnelle, inégalités et discriminations, violences et vulnérabilités sociales, rapport à l'information et aux réseaux sociaux, santé mentale, rapport au politique et formes d'engagement, etc.³

Cet état de l'art, forcément perfectible, met en avant des caractéristiques importantes de la jeunesse française, tout en mobilisant autant que possible la comparaison internationale. Plus que jamais, « la jeunesse n'est qu'un mot », pour reprendre la mise en garde formulée par Pierre Bourdieu dès la fin des années 1970⁴. De fait, comme les autres classes d'âge, la jeunesse est hétérogène et traversée par des inégalités liées à l'origine sociale ou ethnoraciale, au genre ou encore au territoire de naissance et de vie. Ces inégalités se reproduisent d'ailleurs fortement entre les générations, comme en témoignent les comparaisons en matière de mobilité sociale menées par l'OCDE depuis le début des années 2000 : tandis que la mobilité intergénérationnelle grandit à mesure que l'on progresse vers le Nord de l'Europe, la France est de ce point de vue un pays du sud dans lequel les avantages et désavantages sociaux se transmettent avec force entre les générations⁵. Est-ce à dire que rien ne rassemble les différentes fractions de la jeunesse ? Pour retrouver du commun, il faut penser les effets des cadrages institutionnels et des politiques publiques. En la matière, ce sont les acquis de la comparaison européenne, voire internationale, qui nous sont d'un grand secours. En décrivant et analysant un certain nombre de modèles d'accès à l'âge adulte, ils nous permettent de singulariser la situation des jeunes dans la société française et de mieux comprendre leur expérience de cet âge de la vie. Qu'il s'agisse d'évoquer, dans la lignée de Cécile Van de Velde, des politiques publiques insuffisamment développées qui font reposer sur les épaules de la famille l'essentiel des coûts de

cet âge de la vie, ou une « citoyenneté empêchée » avec Tom Chevalier, les diagnostics sont convergents⁶ : la jeunesse constitue en France un âge de la vie qui se déroule sous étroite dépendance de la famille, faute de politiques publiques universelles facilitant l'accès à l'autonomie. Et pourtant, on constate l'émergence de nouvelles manières de faire citoyenneté dans la jeunesse, souvent hors des radars de la vie institutionnelle classique et à rebours des discours alarmistes et déclinistes⁷ (Figures 3 et 4).

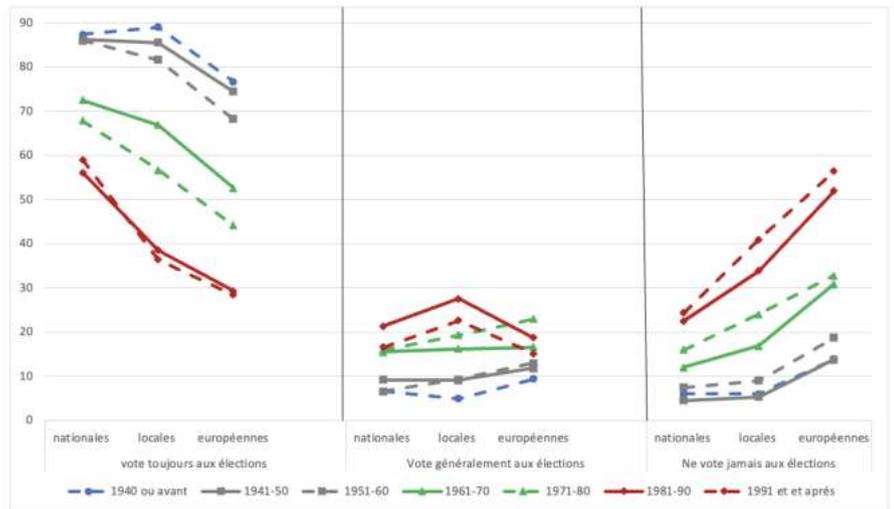


Figure 3. Les cohortes et leur relation au vote en 2018 (en %)

Source : enquête Valeurs 2018.

Calculs et présentation : Tiberj V., *Trop apathiques ou trop remuants ? Générations et participation politique*, in : Lardeux L., Tiberj V. (dir.) 2021, *Générations désenchantées. Jeunesse et démocratie*, La documentation Française, pp.145-166.
Lecture : 12 % des personnes de la cohorte 1961-1970 et 15 % de ceux de la cohorte 1971-1980 disent ne jamais voter aux élections nationales

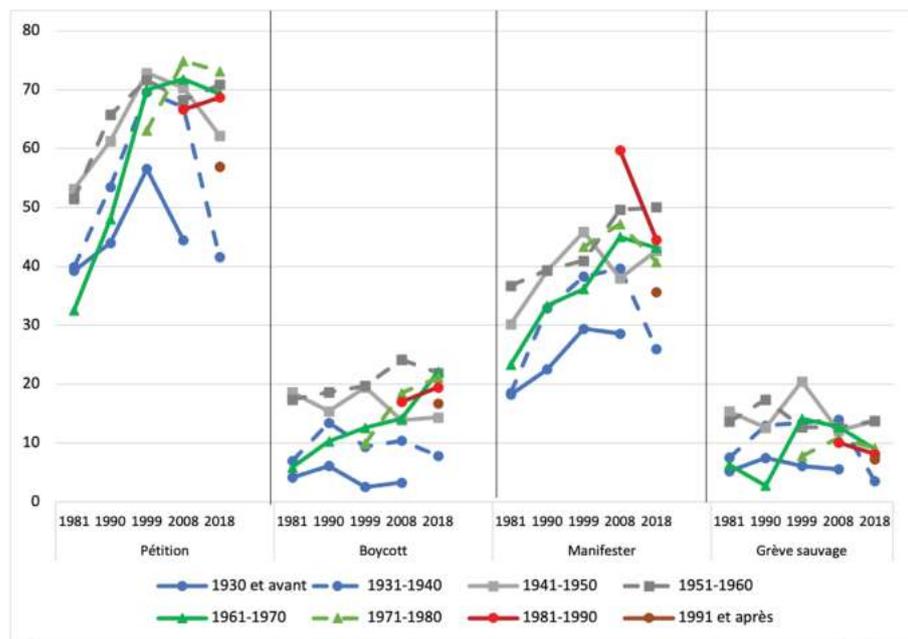


Figure 4. Recours aux moyens d'action protestataire (1981-2018) [en %]

Source : enquête Valeurs 1981, 1990, 2008 et 2018.

Calculs et présentation : Tiberj V., *Trop apathiques ou trop remuants ? Générations et participation politique*, in : Lardeux L., Tiberj V. (dir.) 2021, *Générations désenchantées. Jeunesse et démocratie*, La documentation Française, pp.145-166.
Lecture : en 1981, seuls 40 % des membres des cohortes 1930 et avant et 1931-1940 avaient déjà signé une pétition. Les points bleus représentent la cohorte 1991 et après pour laquelle nous n'avons que les données de la vague 2018.

3. Cet état de l'art — qui s'appuie en grande partie sur les contributions d'une trentaine de spécialistes — a été publié chez CNRS Éditions en octobre dernier : Durovic A., Duvoux N. (dir.) 2024, *Jeunes françaises contemporaines*, CNRS Éditions.

4. Bourdieu P. 1980, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit.

5. Par exemple, OECD, 2018, *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, OECD Publishing.

6. Van de Velde C. 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France ; Chevalier T. 2018, *La jeunesse dans tous ses états*, Presses universitaires de France.

7. Lardeux L., Tiberj V. (dir.) 2021, *Générations désenchantées. Jeunesse et démocratie*, La documentation Française, pp.145-166 ; Tiberj V. 2017, *Les citoyens qui viennent : Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Presses universitaires de France.

Au-delà de ces constats, l'état de l'art a également permis de mettre en évidence un certain nombre d'angles morts, ou du moins un certain nombre de domaines pour lesquels les connaissances gagneraient à être complétées. C'est pourquoi CNRS Sciences humaines & sociales a décidé de soutenir la construction d'une grande enquête dans le cadre d'un SOSI. Le projet DEMAINE — pour Dispositif d'étude et de mesure des attitudes et des inégalités au sein des nouvelles générations — vise à construire et pérenniser un dispositif rigoureux et systématique de suivi statistique des attitudes, comportements et valeurs des jeunes en France et se donne pour objectif de combler les lacunes et angles morts des enquêtes existantes sur les valeurs et comportements des jeunes. Plus précisément, l'enquête DEMAINE poursuit trois objectifs concrets. Tout d'abord, elle souhaite prendre en compte l'hétérogénéité de la jeunesse et les multiples inégalités qui la facturent en comparant systématiquement les jeunes entre eux afin de mieux comprendre les éléments qui divisent et ceux qui rassemblent les différents groupes de jeunes. Deuxièmement, l'enquête souhaite comparer rigoureusement les moins de trente ans au reste de la population afin d'identifier les divergences ou convergences entre générations. Enfin, le SOSI DEMAINE vise surtout à produire une base de données librement accessible qui pourra être mobilisée par tout la communauté de recherche.

En lien avec ses objectifs de recherche, l'enquête statistique et longitudinale adoptera un design de recherche quadruplement comparatif en s'appuyant sur trois échantillons de jeunes et un échantillon miroir :

1. Un échantillon représentatif des 16-29 ans vivant en Quartier Prioritaire de la Ville (n=1000)
2. Un échantillon représentatif des 16-29 ans vivant en zone rurale (au moins n=1000)
3. Un échantillon représentatif des 16-29 ans vivant en France (n=1000)
4. Un échantillon représentatif de la population de 16 ans et plus vivant en France (n=1000)

Les modules du questionnaire de l'enquête seront construits grâce à l'expertise d'un collège scientifique pluridisciplinaire regroupant des chercheuses et chercheurs spécialistes de la jeunesse.

L'enquête DEMAINE débutera en 2025 avec une première interrogation. Ensuite, un suivi barométrique sera mis en place afin de produire des données longitudinales permettant de démêler des effets d'âge, de génération et de période.

contact&info

► Anja Durovic,
PRINTEMPS

anja.durovic@uvsq.fr

Taxipp, un outil de micro-simulation des politiques publiques

Maître de conférences à l'EHESS, membre de *Paris School of Economics* au sein du laboratoire *Paris Jourdan Sciences Économiques* (PjSE, UMR8545, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / ENS-PSL / Inrae / École des Ponts ParisTech), Antoine Bozio est fondateur et directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP). Ses travaux de recherche concernent en particulier le système de retraite, la fiscalité et plus généralement l'évaluation des politiques publiques. Économistes à l'IPP, Sylvain Duchesne, Brice Fabre et Lola Josseran s'intéressent aux questions relatives à la fiscalité des ménages et aux prestations sociales. Tous quatre participent au développement du modèle de microsimulation TAXIPP.

Le modèle Taxipp, actuellement développé au sein de l'Institut des politiques publiques (IPP)¹, est un modèle de micro-simulation socio-fiscal, qui vise à simuler les prélèvements obligatoires (cotisations sociales salariales, prélèvements sociaux, impôt sur le revenu, etc.) et les prestations sociales (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) à destination des ménages en France. Il s'agit d'un outil qui, partant de simulation de politiques socio-fiscales à l'échelle individuelle, permet l'évaluation de réformes du point de vue des finances publiques, de la redistribution et du comportement des ménages. Cet article vise à donner un aperçu des objectifs et du fonctionnement du modèle, dont le développement de long terme a vocation à être mobilisé par l'ensemble de la communauté scientifique travaillant sur le système redistributif français.

Qu'est-ce qu'un modèle de micro-simulation socio-fiscal ?

Un modèle de micro-simulation consiste à simuler une politique publique à l'échelle des entités micro-économiques (individu, ménage ou entreprise), par opposition au fait de modéliser directement des valeurs agrégées. Ce type d'outils permet d'appréhender directement des sources de complexité de politiques se matérialisant à l'échelle individuelle. D'une part, les politiques publiques peuvent être complexes dans leur structure et s'appliquer selon des critères individuels. D'autre part, elles s'appliquent généralement à une population hétérogène. Enfin, les individus peuvent réagir à une politique publique sur différentes dimensions (choix éducatifs, recherche d'emploi, épargne, etc.), et ces réactions peuvent être de nature très différente selon les caractéristiques des individus.

Un modèle de micro-simulation socio-fiscal comporte trois ingrédients, à l'image des trois dimensions de complexité susmentionnées. Le premier est un simulateur socio-fiscal permettant de calculer l'ensemble des prélèvements obligatoires et prestations sociales pour un ménage donné compte-tenu de ses caractéristiques, en intégrant l'ensemble des interactions entre les dispositifs sociaux-fiscaux modélisés (par exemple, les prestations sociales sous condition de ressources dépendent généralement des revenus fiscaux et, donc, de l'impôt sur le revenu). Ce simulateur doit pouvoir modéliser la législation existante ainsi que des législations alternatives. Le deuxième ingrédient est

une base de données qui contient, pour chaque individu d'une population représentative de la population d'intérêt, le maximum de caractéristiques parmi celles dont dépendent les prélèvements obligatoires et prestations sociales couvertes par le simulateur. Ces deux éléments combinés permettent d'obtenir pour chaque individu d'une population ses prélèvements et prestations sous le système actuel comme sous n'importe quel autre système alternatif, et ainsi d'en déduire deux types d'effets d'une réforme socio-fiscale : ses effets budgétaires (effets sur les dépenses et recettes publiques), et ses effets redistributifs (la manière dont sont affectés les différents types d'individus). Le troisième ingrédient est un module comportemental ou ensemble de modules comportementaux. Un tel module consiste soit à appliquer des réactions comportementales compte tenu de la connaissance existante sur ces réactions (par exemple, les effets d'une réforme de la fiscalité du capital compte tenu de ce que l'on sait sur l'impact de cette fiscalité sur les revenus du capital, par exemple la mise en place de la flat-tax sur les dividendes²), voire également à évaluer de tels effets, en utilisant le modèle pour estimer la manière dont chaque individu était potentiellement affecté par une réforme et en confrontant cette estimation à l'évolution observée des comportements de chacun de ces individus³.

Modèle Taxipp : spécificités et objectifs

Le modèle Taxipp a la spécificité de reposer quasi-exclusivement sur des données exhaustives de source administrative, ce qui le distingue de la plupart des modèles existants, en France ou à l'étranger, qui s'appuient principalement sur des données d'enquête. Ce modèle consiste à assembler par appariement statistique différentes sources administratives, chacune étant associée à un instrument ou ensemble d'instruments socio-fiscaux : les fichiers de l'impôt sur le revenu, les déclarations sociales des employeurs (pour les cotisations sociales), les fichiers fonciers, etc. L'objectif est notamment de reposer sur une base de données quasi-exhaustive en termes d'individus de la population d'intérêt (ici la population française), afin de pouvoir analyser des dimensions d'hétérogénéité ne pouvant jusque-là être investiguées compte tenu des tailles d'échantillon limitées des données d'enquête⁴ : hétérogénéités territoriales, en fonction du secteur d'activité, du régime de sécurité sociale, etc.

1. L'IPP est un partenariat scientifique entre PSE-École d'économie de Paris et le Groupe des écoles d'économie et de statistique (GENES) impliquant ainsi deux unités mixtes de recherche : Paris Jourdan Sciences Économiques (PjSE, UMR8545, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / ENS-PSL / Inrae / École des Ponts ParisTech) et le Centre de recherche en économie et statistique (Crest, UMR9194, CNRS / École polytechnique / Groupe des écoles nationales d'économie et statistique).

2. Bach L., Bozio A., Fabre B., Guillouzoic A., Leroy C. 2019, Quelles leçons tirer des réformes de la fiscalité des revenus du capital ?, *Note IPP*, (46) : 1-8.

3. Voir par exemple : Kleven H. J., Schultz E. A. 2014, Estimating taxable income responses using Danish tax reforms, *American Economic Journal: Economic Policy*, 6(4) : 271-301.

4. À titre d'exemple, le millésime 2021 de l'Enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'Insee, qui est l'enquête de référence en France pour les modèles de micro-simulation socio-fiscaux, comprend 43 995 ménages et 93 160 individus.

Un modèle ouvert et collaboratif

Taxipp est un modèle à visée ouverte et collaborative. Son code, accompagné d'une documentation détaillée, est en libre accès⁵. Cette documentation décrit la structure générale du modèle, ses méthodes et hypothèses, tout comme le contenu de chaque fichier du code, afin de faciliter le plus possible la prise en main du modèle. Le but est non seulement de nourrir les travaux de l'ensemble des équipes de recherche travaillant sur le système redistributif français, mais aussi d'alimenter plus largement les développements relatifs à la micro-simulation dans d'autres domaines de politiques publiques (politiques environnementales, santé, transports, éducation, etc.). L'ensemble des ressources associées au modèle Taxipp se trouve sur le [site de l'IPP](#).

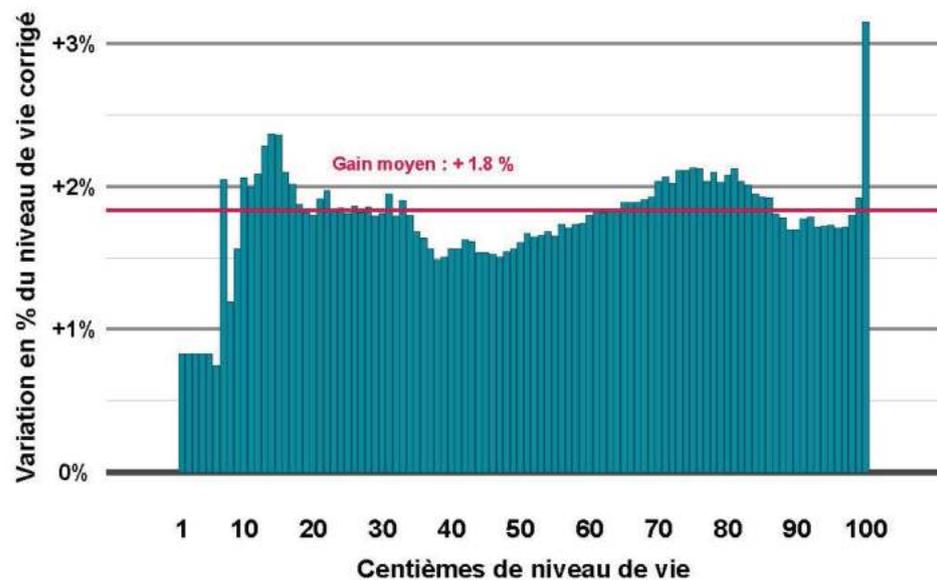
L'autre aspect caractérisant le volet collaboratif du modèle concerne le simulateur socio-fiscal utilisé. Taxipp se base sur le simulateur socio-fiscal libre et collaboratif [Openfisca](#), développé par toute une communauté dont l'IPP fait partie. Ce simulateur, conçu avec un code orienté objet, est construit de telle sorte à s'adapter à différents usages (travail sur données, API web), afin de mutualiser au maximum le travail de conversion de la législation socio-fiscale en langage de programmation. Nous disposons donc d'un simulateur le plus indépendant possible des données utilisées, ce qui permet, d'une part, d'ouvrir la porte au fait que davantage de modèles socio-fiscaux puissent rejoindre la communauté et, d'autre part, de disposer d'un outil permettant de changer de données au cours du temps à coût modéré, afin de pouvoir profiter de l'importante augmentation du nombre de sources administratives mises à disposition des chercheurs et chercheuses.

Les utilisations et résultats déjà produits par Taxipp

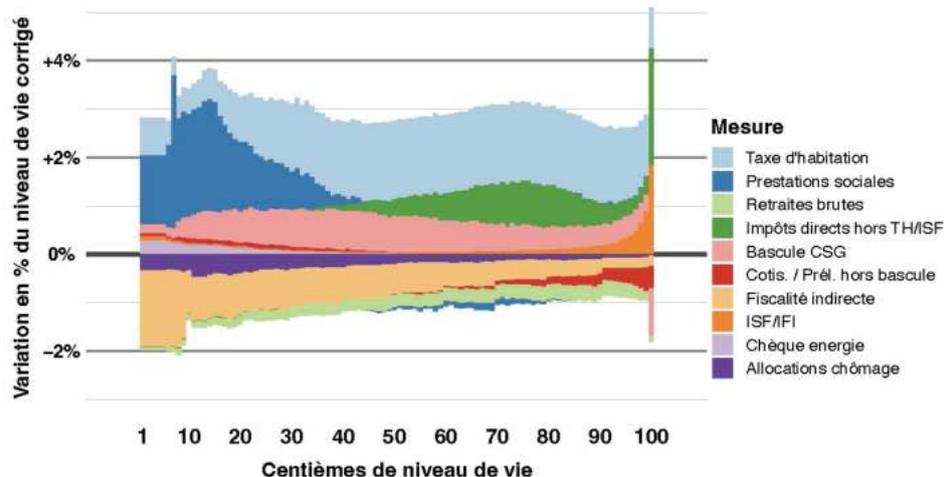
Le modèle Taxipp, développé depuis 2012 au sein de l'IPP, a déjà été mobilisé pour de nombreuses utilisations. L'ensemble des travaux ayant mobilisé le modèle est [consultable en ligne](#).

Le modèle est fréquemment mobilisé à des fins directes de contribution au débat public, pour des évaluations de réformes proposées ou votées lors du débat parlementaire autour du budget de l'État et de la Sécurité sociale. Au début de l'automne de chaque année, le gouvernement dépose au Parlement le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année à venir, qui sont discutés et amendés jusqu'au vote des deux lois les derniers jours de l'année civile, pour une application au premier janvier de la nouvelle année. Le modèle Taxipp

est dans ce cadre mobilisé par les chercheurs et chercheuses de l'IPP pour évaluer les effets budgétaires et redistributifs des mesures socio-fiscales de ces projets de loi, et donc pour fournir des éléments éclairants pour le débat public et indépendants de toute instance politique. Ceci prend la forme d'une conférence organisée chaque automne par l'IPP et le Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap) : des travaux d'évaluation des mesures proposées par le gouvernement y sont présentés, et sont suivis d'une publication évaluant les réformes telles que votées à l'issue du débat parlementaire⁶ qui fait le bilan des effets redistributifs de l'ensemble des mesures du quinquennat 2017-2022 à destination des ménages (les figures 1 et 2 représentent les principaux résultats de cette évaluation).



Institut des politiques publiques, 2022



Institut des politiques publiques, 2022

Figures 1 et 2 - Effets redistributifs des principales mesures socio-fiscales du quinquennat 2017-2022 à destination de ménages – graphiques principaux
Source : Dutronc-Postel et al. (2022). Voir la publication pour le détail du contenu
© Institut des politiques publiques (IPP)

5. Les données utilisées pour le modèle ne sont en revanche pas mises à disposition, dans la mesure où leur accès est régi par le secret statistique, et se fait seulement par le biais du Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Pour utiliser Taxipp, il est donc nécessaire d'obtenir les habilitations du Comité du secret statistique.

6. Voir par exemple : Dutronc-Postel P., Fabre B., Lallemand C., Loisel N., Puschnig L. 2022, Effets redistributifs des mesures socio-fiscales du quinquennat 2017-2022 à destination des ménages, *Note IPP*, (81) : 1-17.

Taxipp est également mobilisé pour analyser des caractéristiques plus spécifiques et structurelles du modèle socio-fiscal français. Il a notamment été mobilisé pour évaluer des réformes de refonte de l'architecture des prestations sociales françaises⁷, ainsi que des réformes relatives à la mesure des revenus des ménages pour les dispositifs sous condition de ressources⁸, ou encore pour analyser l'interaction entre les dispositifs de redistribution à destination des jeunes adultes et les aides financières informelles que ces jeunes peuvent recevoir de leur famille⁹.

Développements actuels et perspectives

Le modèle Taxipp est en constant développement. Au-delà des nécessaires opérations de mise à jour (actualisation de la législation socio-fiscale, adaptation du modèle aux millésimes de données les plus récents), les perspectives d'amélioration sont nombreuses, et l'objectif est de créer au cours du temps de nouveaux modules afin d'augmenter de manière graduelle la précision du modèle.

Actuellement, deux développements sont amorcés. Le premier, également soutenu par le Conseil d'analyse économique (CAE), est relatif à l'actualisation des bases de données, au-delà de la mobilisation des derniers millésimes. La mise à disposition d'une base relative à l'année N a lieu généralement en N+2, de sorte que les informations disponibles à un moment donné ne sont pas relatives à la situation présente. Ainsi, des processus de « vieillissement » des données existantes sont effectués pour obtenir une estimation de la situation de l'année courante. Ce processus se base soit sur des prévisions,

soit sur des remontées administratives agrégées produites plus rapidement que les données individuelles. Nous comptons développer significativement ce module de vieillissement, dont l'importance devient cruciale pour pouvoir mobiliser le modèle dans des contextes de chocs socio-économiques majeurs (crise inflationniste, crise sanitaire, etc.), où les deux ans de décalage susmentionnés constituent une vraie limite. L'objectif à terme est de pouvoir mobiliser Taxipp pour évaluer l'évolution de la distribution des revenus « en temps réels », ainsi que l'impact de réformes visant à répondre aux proches évolutions socio-économiques.

Un deuxième développement est l'incorporation des trajectoires infra-annuelles (mensuelles plus spécifiquement) de revenus dans le modèle. Les modèles existants se basent sur les revenus fiscaux, qui sont des revenus annuels. Notre objectif est de mobiliser au maximum les fichiers de déclaration sociale des employeurs pour disposer, pour chaque individu de notre base, de sa trajectoire d'emploi et de revenus du travail. Cette amélioration sera ensuite mobilisée pour développer un module incorporant des réponses comportementales à la taxation en termes d'emploi.

Le modèle présente de nombreuses autres perspectives de développement, qui pourront être initiées dans le futur, comme l'intégration d'un module relatif à la fiscalité environnementale, le rapprochement entre la fiscalité des ménages et celle des entreprises, ou encore l'intégration des patrimoines, en plus des revenus. Chacune de ces perspectives renvoie à des questions de politique publique encore peu documentées, et ce SOSI permet d'avoir un modèle de plus en plus complet et mobilisable par la communauté scientifique pouvant s'emparer de ces enjeux.



Conférence IPP-Cepremap sur l'évaluation du budget 2024 © Institut des politiques publiques (IPP)

contact&info

- ▶ Antoine Bozio, EHESS / PSE / IPP
a.bozio@ipp.eu
- ▶ Pour en savoir plus
<https://www.ipp.eu/methodes/taxipp-outils/>

7. Ben Jelloul, M., Bozio A., Cottet S., Fabre B., Leroy C. 2018, Revenu de base : Simulations en vue d'une expérimentation. *Rapport IPP*, (18).

8. Dutronc-Postel, P., Fabre, B., & Lallemand, C. (2021). Les aides au logement en temps réel : évaluation d'impact, *Rapport IPP* (35).

9. Duchesne S., Dutronc-Postel P., Fabre B., Jacquetin F., Loisel N., Puschnig L. 2023, Transferts parentaux vers les jeunes adultes : impacts et implications en termes de politiques redistributives, *Rapport IPP* (44).

Le projet ViGramm : la grammaire comme vous ne l'avez jamais vue

Directeur de recherche CNRS au laboratoire *Bases, Corpus, Langage* (BCL, UMR7320, CNRS / Université Côte d'Azur), Diego Pescarini est un spécialiste de syntaxe comparée des langues romanes. Il porte le projet Visualizing grammars across space and time (ViGramm).
Maîtresse de conférences HDR en sciences du langage à l'université de Corse Pasquale Paoli et membre du laboratoire *Lieux, Identités, eSpaces et Activités* (LISA, UMR6240, CNRS / Université de Corse Pasquale Paoli, Corte), Stella Retali-Medori est une dialectologue dont le domaine de recherche privilégié concerne les parlers italo-romans et plus spécialement corses. Elle est la référence du projet ViGramm à Corte. À Toulouse, le projet est coordonné par Anne Dagnac, maîtresse de conférences HDR en linguistique française et romane à l'université Toulouse - Jean Jaurès et membre du laboratoire *Cognition, Langues, Langages, Ergonomie* (CLLE, UMR5263, CNRS / Université Bordeaux Montaigne Université Toulouse - Jean Jaurès), spécialiste de syntaxe, en particulier syntaxe du français et du picard, ainsi que de (micro)variation syntaxique.

Les langues font partie de notre patrimoine culturel immatériel et, à ce titre, elles sont reconnues et protégées par les conventions internationales et les lois nationales de nombreux pays. Cependant, elles restent des objets complexes qui, pris dans leur ensemble, sont difficiles à bien définir.

Si l'on demandait à un échantillon de personnes de définir ce qu'est une langue, la plupart penserait probablement à des objets matérialisables et tangibles : l'ensemble des mots, dont l'expression tangible est le vocabulaire, l'écriture, un corpus de textes, etc. Cependant, il existe des aspects du langage qui sont complètement abstraits et qui échappent souvent à l'attention du discours public. La grammaire est le principal de ces aspects.

Le terme *grammaire* évoque de mauvais souvenirs de l'école : règles abstruses, exercices incompréhensibles, termes difficiles, etc. En fait, peu de gens croient que la grammaire peut être un sujet de recherche riche et passionnant ! Au contraire, l'équipe du projet ViGramm (*Visualising Grammars across space and time*) pense que les systèmes grammaticaux et, surtout, leur variation dans l'espace et dans le temps, sont un domaine d'étude fascinant, qui comporte encore un grand nombre de questions auxquelles nous n'avons pas encore répondu.

Par le terme *grammaire*, les linguistes entendent un système complexe de connaissances implicites qui nous permet de combiner des mots en unités plus complexes. Les linguistes ne s'intéressent donc pas aux règles grammaticales qu'on apprend à l'école, mais à la grammaire « naturelle » que les locuteurs apprennent spontanément. Pour cette raison, l'équipe de ViGramm préfère travailler sur des variétés linguistiques qui n'ont pas été standardisées ni normées par la grammaire scolaire. On peut les appeler « langues » ou « dialectes », ce dernier terme n'étant pas connoté.

Les dialectes qui sont parlés — de plus en plus marginalement — en France ou en Italie sont un champ d'études fertile et, selon l'équipe de ViGramm, plein de surprises. Prenons comme exemple un phénomène grammatical attesté en français parlé comme la présence de la particule « que » après les pronoms interrogatifs, par exemple dans la proposition « Je ne sais pas qui (que) t'as vu ». Or, une phrase de ce type est stigmatisée par les grammaires normatives, mais les locuteurs continuent de l'utiliser, notamment dans la langue parlée. Cependant, si l'on observe les dialectes, on constate une situation beaucoup plus variée et complexe. Par exemple, il s'avère que la présence du « que » est obligatoire dans les questions directes de nombreux dialectes du nord de la France, comme le montre la figure 1¹.

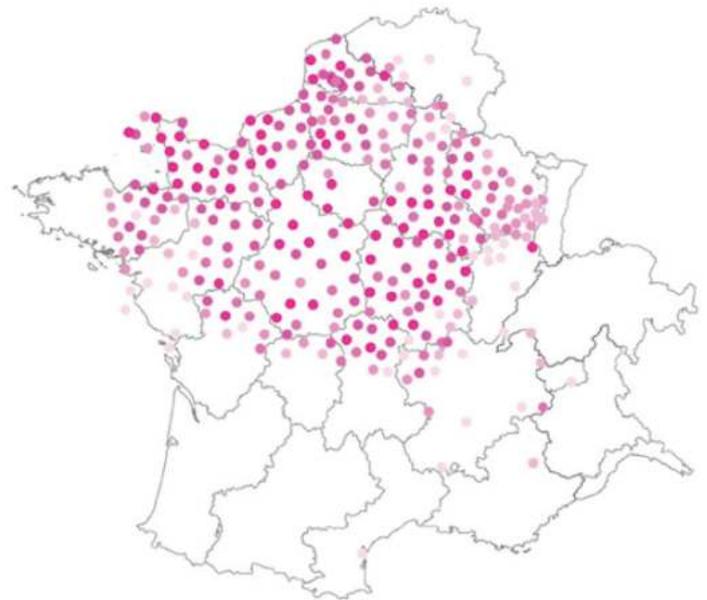


Figure 1 - Points de l'Atlas linguistique de la France où le mot interrogatif est majoritairement suivi de *que* dans les questions partielles (où que ?, quel âge que ?, comment que ?, etc.) (Dagnac 2018, source des données : Atlas linguistique de la France, Edmont & Gilléron 1902–1910)

En italien, ce phénomène est pratiquement absent, tandis que les dialectes du Nord présentent obligatoirement le « que », mais avec une complication supplémentaire. Dans les dialectes du Piémont (la région la plus au nord-ouest, culturellement et géographiquement la plus proche de la France), le « que » apparaît après les pronoms interrogatifs avec une fréquence relativement élevée (voir la figure 2 : les couleurs plus foncées indiquent une plus grande incidence dans le corpus). Mais la figure 2 ne représente que les phrases principales (telles que « Qui (que) t'as vu ? »). Si toutefois nous nous concentrons sur les phrases subordonnées (comme « Je ne sais pas qui (que) t'as vu »), nous voyons qu'il existe une autre région, au nord-est, dans lequel le phénomène est attesté, mais seulement dans un contexte syntaxique plus restreint, comme le montre la figure 3.

Les figures 2 et 3 montrent la propagation dans l'espace d'un phénomène grammatical isolé et plutôt simple. Ceci n'est que le point de départ de l'analyse linguistique, qui vise à comprendre comment et pourquoi ce phénomène s'est répandu dans des zones géographiques discontinues et comment ce phénomène interagit avec d'autres propriétés grammaticales. En fait, la variation grammaticale qui fait l'objet du projet ViGramm résulte de

1. Dagnac A. 2018, *SyMiLa and the Atlas linguistique de la France: A tool for the study of Gallo-Romance syntax*, *Glossa: a journal of general linguistics* 3(1) : 85. 1–23.

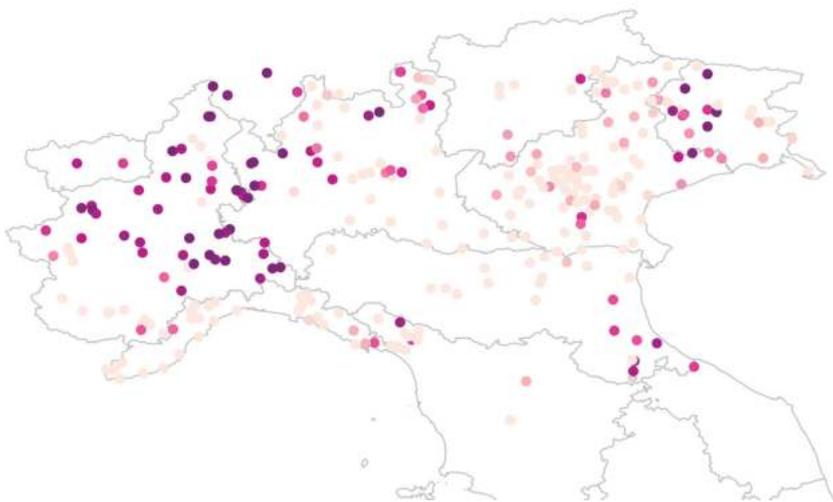


Figure 2 - Présence du « que » après les pronoms interrogatifs dans les propositions principales (par exemple, « Qui (que) t'as vu ? »). Voir : Pescarini D. (in press), Doubly-Filled COMPs (which aren't) in northern Italo-Romance, *Glossa: a journal of general linguistics*. Source des données : ASIt

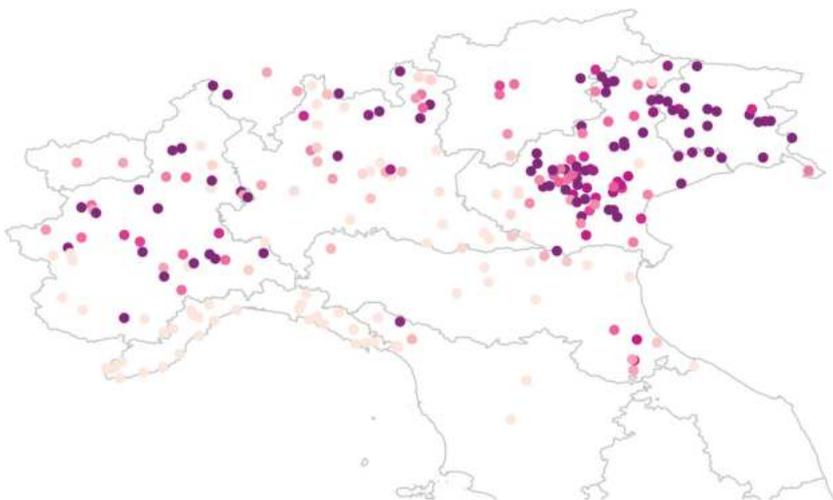


Figure 3 - Présence du « que » après les pronoms interrogatifs dans les propositions subordonnées (par exemple, « Je ne sais pas qui (que) t'as vu ») (Pescarini, à paraître). Source des données : ASIt

l'interaction complexe de centaines de phénomènes de ce type, qui sont à leur tour associés à d'autres propriétés grammaticales (telles que la distinction entre propositions principales et subordonnées, l'inversion du sujet, la négation, etc.).

Le but du projet ViGramm est de modéliser cette *microvariation* à l'aide de techniques d'analyse statistique et de visualisation de données. Les cartes des figures 1 à 3 ne sont que la première étape vers un système de représentation qui permettra de montrer — et donc de mieux comprendre — la complexité des interactions entre les variables syntaxiques afin d'aborder la variation grammaticale dans son intégralité, sans se focaliser sur des dialectes ou des phénomènes isolés.

Les données

Le projet est basé sur une méthodologie simple, mais innovante. Ces dernières années, beaucoup de projets ont été consacrés à la numérisation des principales sources de données comme les grands atlas papier, qui ont paru au début du xx^e siècle, tels que

l'*Atlas linguistique de la France* (ALF)², de l'*Atlas Italo-Suisse* (AIS), de l'*Atlas Syntaxique de l'Italie* (ASIt – *Atlante Sintattico d'Italia*), etc. Ces œuvres sont des monuments de connaissances et des sources riches en données, qui ont photographié les dialectes romans dans une phase historique où ces variétés linguistiques étaient encore vivantes.

La numérisation de ces ouvrages avait pour objectif principal la préservation d'ouvrages scientifiques qu'il n'aurait pas été possible de réimprimer en raison de leur taille et la mise à disposition en ligne des données originales sous forme numérique et annotée.

Le projet ViGramm s'inscrit dans une perspective alternative, qui ne vise pas à préserver la source, mais à la réutiliser à nouveau. Le mot clé est *extraction*, c'est-à-dire l'opération à travers laquelle les données des atlas sont transformées en *métadonnées* : des variables numériques qui représentent : a) les propriétés grammaticales présentes dans chacune des millions de phrases qui forment le corpus ; b) la provenance de chaque item ; c) les coordonnées géographiques de chaque dialecte.

Les métadonnées sont organisées en fichiers portables (.csv), qui sont stockés en libre accès sur la plateforme Nakala. Ces variables numériques se prêtent à de nombreuses formes de réutilisation : de la cartographie numérique à l'analyse statistique.

Les cartes et les supports visuels issus du projet se prêtent à des activités de diffusion visant à accroître la collaboration entre la communauté scientifique et les communautés de locuteurs. En plus des publications scientifiques, les matériaux du projet peuvent être publiés sur un site avec des fiches d'information rédigées par des experts renommés et rendues accessibles au grand public.

L'équipe

Le projet ViGramm est porté par une équipe de linguistes spécialisés dans les langues romanes, c'est-à-dire toutes les variétés linguistiques qui dérivent du latin : les langues officielles comme le français ou le roumain, mais surtout les variétés mineures (les « dialectes »).

Les trois partenaires impliqués dans le projet sont le laboratoire Bases, Corpus, Langage à Nice, le laboratoire Lieux, Identités, eSpaces et Activités à Corte et le laboratoire Cognition, Langues, Langages, Ergonomie à Toulouse).

contact&info

► Diego Pescarini,
BCL
diego.pescarini@cnsr.fr

2. Édmont E., Gilléron J. 1902–1910, *Atlas linguistique de la France*, Champion.

CNRS Sciences humaines & sociales - la lettre

- ▶ **Directrice de la publication** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0>
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'institut**
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/news-list>
- ▶ **CNRS Sciences humaines & sociales sur Twitter** @CNRSshs

CNRS Sciences humaines & sociales

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243